

EMPLOI, CHÔMAGE, POPULATION ACTIVE :

bilan de l'année 2011

Avec le ralentissement de l'activité économique, la situation du marché du travail s'est dégradée au cours de l'année 2011. Après s'être accru de 107 000 postes en France métropolitaine au 1^{er} semestre, l'emploi s'est contracté de 45 000 au 2nd semestre. Cette baisse s'explique pour les trois quarts par le repli de l'intérim. Hors intérim, l'emploi a reculé au 2nd semestre dans l'industrie et la construction mais s'est accru dans le tertiaire. Sur l'ensemble de l'année, la progression de l'emploi total a été de 61 000, deux fois moindre qu'en 2010, et le taux d'emploi s'est stabilisé.

Au 4^e trimestre 2011, le taux de chômage s'établit à 9,8 % pour l'ensemble de la France. Il est de 9,3 % en France métropolitaine, en augmentation de 0,1 point en un an. Le nombre de chômeurs s'est accru de 53 000, tandis que celui des inscrits à Pôle emploi en catégorie A a augmenté de 125 000. Après avoir baissé de 0,1 point au 1^{er} semestre, le taux de chômage s'est accru de 0,2 point au 2nd semestre, suite à la contraction de l'emploi. Fin 2011, 42,3 % des chômeurs le sont depuis plus d'un an, soit 1,1 point de plus que fin 2010.

En 2011, la population active a augmenté de 136 000 personnes. Cette hausse résulte exclusivement de la participation croissante des seniors au marché du travail. Les évolutions de la démographie et des comportements d'activité des moins de 55 ans ont contribué, pour leur part, négativement aux évolutions de la population active.

Avec 61 000 emplois créés en 2011, le taux d'emploi est resté stable

Après un 1^{er} semestre dynamique, l'emploi s'inscrit en baisse au 2nd semestre 2011

Le rythme des créations d'emploi s'est accéléré au 1^{er} semestre 2011 : 107 000 emplois ont été créés dans l'ensemble de l'économie (+64 000 au 1^{er} trimestre et +43 000 au 2^e trimestre selon les estimations de l'Insee), après +41 000 au 1^{er} semestre 2010 puis +83 000 au 2nd semestre 2010. L'emploi total s'est ensuite inscrit en baisse au 3^e trimestre 2011 (-45 000 postes) avant de se stabiliser au 4^e trimestre. Sur l'ensemble de l'année 2011, 61 000 emplois ont été créés en France métropolitaine, après +124 000 en 2010, soit une croissance annuelle de 0,2 % (tableau 1, encadré 1). Fin 2011, l'emploi retrouve un niveau proche de celui du début de l'année 2009 mais reste inférieur de 234 000 au pic d'emploi observé début 2008 [1]. De la fin du 3^e trimestre 2009 à la mi-2011, le rythme moyen des créations est resté de l'ordre de 150 000 emplois par an, soit nettement moins que lors des précédentes phases de croissance de l'emploi (+240 000 postes par an, en moyenne, en 2004-2007 et +400 000 de 1997 à 2002).

Tableau 1 • Évolution de l'emploi total

Données en fin d'année et fin de trimestre corrigées des variations saisonnières, volumes en milliers, glissements en milliers et en %

	Niveau Fin 2010	Glissement annuel (en milliers)			Glissement annuel (%)			Glissement trimestriel (milliers)			
		2009	2010	2011	2009	2010	2011	2011 T1	2011 T2	2011 T3	2011 T4
Emploi total	26 271	-223	124	61	-0,8	0,5	0,2	64	43	-45	0
Emploi salarié agricole	221	-2	-4	-6	-0,8	-1,6	-2,7	-2	-2	-2	-2
Emploi salarié du secteur marchand non agricole	16 041	-271	103	77	-1,7	0,6	0,5	64	49	-28	-8
dont : industrie	3 297	-167	-62	-2	-4,7	-1,8	0,0	5	0	-3	-4
construction	1 451	-39	-13	-11	-2,6	-0,9	-0,7	1	-4	-6	-2
tertiaire essentiellement marchand	11 294	-65	177	90	-0,6	1,6	0,8	58	53	-20	-2
dont : intérim	590	-19	97	-22	-3,6	19,6	-3,7	9	4	-13	-22
Emploi salarié non marchand	7 627	44	19	-16	0,6	0,3	-0,2	-1	-6	-17	8
Emploi non salarié	2 382	5	6	6	0,2	0,2	0,2	1	1	1	1
<i>Emploi concurrentiel</i>	17 959	-223	149	92	-1,2	0,8	0,5	71	51	-27	-4

Concepts : nombre de personnes ayant effectué un travail déclaré au cours de la dernière semaine précédant la fin du trimestre ; l'emploi concurrentiel est constitué de l'emploi salarié du secteur marchand non agricole et de la partie privée de l'emploi salarié non marchand.

Remarque : les estimations 2010 et 2011 seront revues en septembre 2012 ; pour des raisons d'arrondis, la somme des termes peut légèrement différer du total affiché.

Lecture : 26 271 000 personnes occupaient un emploi fin 2010 ; on en compte 61 000 en plus fin 2011 (+0,2 %). Au cours du 4^e trimestre 2011, les créations nettes d'emploi ont été nulles.

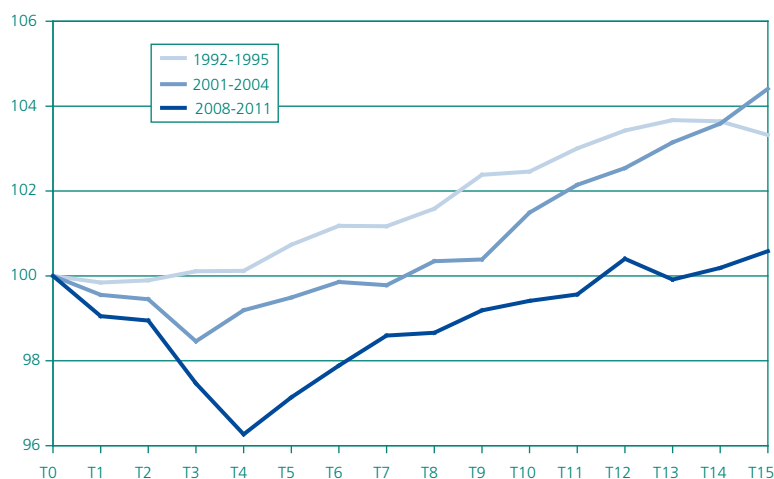
Champ : France métropolitaine.

Source : Insee, estimations d'emploi pour 2009 et 2010 ; en 2011, estimations pour l'emploi salarié des établissements privés hors agriculture et prévision d'emploi pour les salariés agricoles, les non-salariés et le secteur public.

L'emploi marchand s'ajuste d'ordinaire avec quelques trimestres de délai aux fluctuations de l'activité, aussi bien à la hausse qu'à la baisse. Ainsi, le fort ralentissement de l'activité constaté au 2^e trimestre 2011 (stagnation du PIB), dans un climat conjoncturel dégradé par la crise des dettes souveraines, s'est répercuté sur l'emploi au 3^e trimestre. Toutefois, alors que pendant la récession de 2008-2009 la baisse de l'emploi avait été de moindre ampleur que ce que laissait attendre le lien observé entre activité et emploi lors des crises précédentes [2], les destructions d'emploi ont été plus marquées qu'attendu au regard du ralentissement d'activité au 2nd semestre 2011. Au total, la productivité apparente du travail a augmenté en 2011, même si les gains de productivité sont restés faibles sur l'ensemble de l'année (+1,0 % du 4^e trimestre 2010 au 4^e trimestre 2011) et, la productivité en niveau est revenue au 4^e trimestre 2011 à un niveau légèrement supérieur à celui d'avant crise (+0,6 % par rapport au 1^{er} trimestre 2008). Les évolutions de la productivité au cours de la crise actuelle sont très différentes de celles observées lors des deux précédentes crises. Alors que la baisse de la productivité a atteint 3,7 % entre le 1^{er} trimestre 2008 et le 1^{er} trimestre 2009, la productivité avait seulement stagné en 1992 et n'avait baissé que de 1,5 % en 2001. En outre, la productivité avait retrouvé son niveau d'avant crise en 8 trimestres lors de la crise de 2001-2002, contre 12 pour la crise actuelle (graphique 1).

Graphique 1 • Évolution de la productivité par tête dans les secteurs marchands non agricoles à la suite des crises de 1992-1993, 2001-2002 et 2008-2009

Indices trimestriels, base 100 aux premiers trimestres 1992, 2001 et 2008, données corrigées des variations saisonnières



Concept : productivité par tête=valeur ajoutée / personnes en emploi.

Lecture : la productivité par tête a baissé de 3,7 % entre les 1^{er} trimestres 2008 et 2009.

Champ : comptes nationaux trimestriels, secteurs marchands non agricoles, France entière.

Source : Insee.

En 2011, la hausse de l'emploi total résulte principalement de l'augmentation de l'emploi salarié du secteur marchand non agricole : +77 000 postes au cours de l'année 2011, soit +0,5 %. L'emploi salarié non marchand connaît en revanche un repli (-16 000) après deux années de hausse (+44 000 postes en 2009, +19 000 en 2010). L'une des composantes importantes de ce secteur, les contrats aidés, a en effet été utilisée de manière contra-cyclique pour limiter la hausse du chômage à la suite de la récession de 2008-2009. Enfin, l'emploi non salarié aurait progressé en 2011 à un rythme proche de celui observé en 2009 et 2010 (+6 000) mais moins soutenu qu'avant la crise (+21 000 postes en moyenne entre 2005 et 2008).

L'intérim perd 35 000 postes au 2nd semestre 2011 après en avoir créé 13 000 au 1^{er} semestre

L'intérim a été le principal contributeur aux pertes d'emploi de 2008-2009, puis à la reprise de l'emploi fin 2009 et tout au long de l'année 2010. Alors que le repli de l'emploi dans l'ensemble de l'économie avait eu lieu du 2^e trimestre 2008 au 3^e trimestre 2009 (-403 000, soit -1,5 %), la chute de l'emploi intérimaire avait été plus précoce et beaucoup plus forte en terme relatif : -235 000 postes d'intérimaires entre la fin du 1^{er} trimestre 2008 et la fin du 1^{er} trimestre 2009 (-35,0 %). Entre la fin du 1^{er} trimestre 2009 et la fin de l'année 2010, 151 000 postes d'intérimaires ont été créés (graphique 2). En 2010, les créations d'emploi ont reposé très majoritairement sur le dynamisme de l'intérim (97 000 créations dans l'intérim sur les 124 000 créations d'emploi).

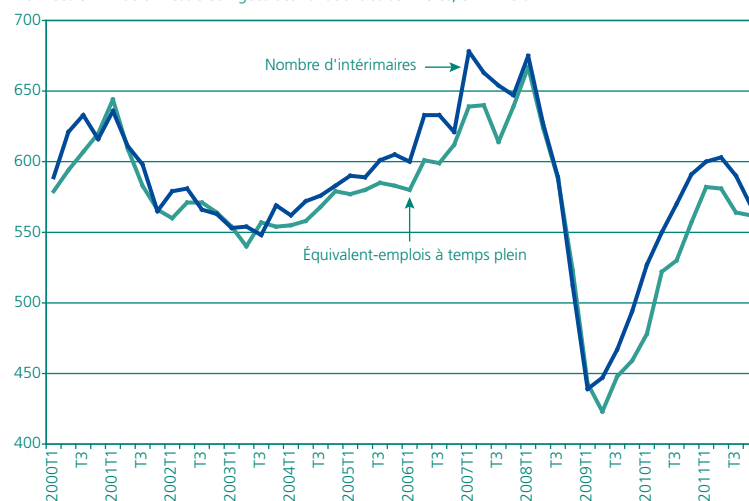
Au 1^{er} semestre 2011, la progression de l'emploi intérimaire a beaucoup ralenti (+13 000 postes). L'intérim s'est ensuite retourné à la baisse au 2nd semestre, sur un rythme cependant inférieur à celui de 2008, mais s'accroissant au 4^e trimestre (1) (-22 000 postes, contre -13 000 au 3^e trimestre) [3]. Au 2nd semestre 2011, la contraction de l'emploi intérimaire (-35 000) a ainsi représenté les trois quarts de la baisse de l'emploi total (-45 000). Fin 2011, on compte 568 000 intérimaires, soit 22 000 de moins qu'à la fin 2010 (-3,7 %) et 110 000 de moins que lors du pic de début 2007 (-16,2 %).

Le volume d'intérim en équivalent-emplois à temps plein a connu une évolution plus favorable que le nombre d'intérimaires : il s'est élevé de 24 000 équivalent-temps plein entre le 4^e trimestre 2010 et le 2^e trimestre 2011 et n'a diminué par la suite que de 19 000 équivalent-emplois à temps plein jusqu'au 4^e trimestre 2011.

Le retournement de l'emploi intérimaire au 2nd semestre 2011 a concerné tous les grands secteurs (industrie, construction et tertiaire). Sur l'ensemble de l'année, c'est dans l'industrie que l'emploi intérimaire a le plus baissé : -5,6 % (soit -15 000 postes), contre -4,1 % (soit -8 000 postes) dans le tertiaire et +0,9 % (soit +1 000 postes) dans la construction. L'industrie est le secteur où le nombre d'intérimaires avait le plus diminué pendant la crise de 2008-2009 et où la reprise avait été la plus forte en 2009-2010.

Graphique 2 • Nombre d'intérimaires en fin de trimestre et volume de travail temporaire en équivalent-emplois à temps plein

Données en fin de trimestre corrigées des variations saisonnières, en milliers



Concept : le volume de travail temporaire en équivalents-emplois à temps plein sur le trimestre est le rapport du nombre total de semaines de travail réalisées par les intérimaires au nombre total de semaines ouvrées du trimestre considéré.

Lecture : à la fin du 4^e trimestre 2011 on compte 568 000 intérimaires ; sur le trimestre le volume de travail réalisé par les intérimaires a représenté l'équivalent de 562 000 emplois en équivalent-emplois à plein temps.

Champ : France métropolitaine.

Source : Dares, exploitation des fichiers Pôle emploi des déclarations mensuelles des agences d'intérim.

L'emploi marchand hors intérim a pâti de la conjoncture défavorable au 2nd semestre 2011

Hors intérim, l'emploi salarié du secteur marchand non agricole a été très dynamique en début d'année puis a été orienté à la baisse au 3^e trimestre 2011 avant de connaître une reprise en fin d'année (2) [4] : +56 000 au 1^{er} trimestre, +45 000 au 2^e, -15 000 au 3^e et +13 000 au dernier trimestre 2011.

Au niveau sectoriel, les créations d'emploi dans le tertiaire marchand hors intérim ont été très dynamiques au 1^{er} semestre 2011 (+98 000 postes) avant de ralentir au 2nd semestre 2011 (+13 000 postes) (tableau 1). Au total, la hausse de l'emploi dans ce secteur a été supérieure en 2011 à celle observée en 2010 (+112 000, après +81 000).

L'industrie perd tendanciellement des emplois depuis le début des années 2000. Au 1^{er} semestre 2011, ce secteur n'a pas détruit d'emploi pour la première fois depuis dix ans, dans un contexte de reprise soutenue de la production industrielle jusqu'en début d'année. Après une embellie de deux trimestres (+6 000 postes créés 1^{er} semestre 2011, hors intérimaires du secteur), l'industrie a de nouveau enregistré une baisse de ses effectifs au 2nd semestre (-7 000 postes), suite au repli de la valeur ajoutée du secteur à partir du 2^e trimestre 2011. Les pertes d'emploi dans l'industrie ont toutefois été beaucoup plus limitées en 2011 (-2 000, soit -0,1 %) qu'en 2010 (-62 000) et 2009 (-167 000). Si l'on prend en compte les intérimaires effectuant une mission dans le secteur, la baisse de l'emploi industriel est plus marquée en 2011 (-27 000). Le nombre

(1) L'emploi intérimaire s'est stabilisé au 1^{er} trimestre 2012 (-1 000).

(2) Au 1^{er} trimestre 2012, l'emploi salarié du secteur marchand non agricole hors intérim s'est accru de 19 000 postes.

Tableau 2 • **Évolution des entrées et du nombre de bénéficiaires d'un emploi aidé**

En milliers, données corrigées des variations saisonnières pour le nombre de bénéficiaires

	Entrées					Nombre de bénéficiaires en fin d'année				
	2007	2008	2009	2010	2011	2007	2008	2009	2010	2011
Emploi marchand aidé.....	791	728	769	796	745	1 109	1 033	1 006	1 001	998
<i>dont : contrats aidés du secteur marchand</i>										
<i>hors alternance.....</i>	166	62	117	113	53	224	125	96	64	45
<i>contrats en alternance.....</i>	439	468	425	428	459	594	603	572	572	608
Emploi non marchand aidé.....	364	276	359	377	356	248	184	241	254	204
Emploi aidé total.....	1 156	1 005	1 128	1 173	1 101	1 357	1 218	1 247	1 255	1 202

Note : l'emploi marchand aidé comprend les contrats aidés du secteur marchand hors alternance (contrat unique d'insertion dans le secteur marchand (CUI-CIE), contrat initiative emploi (CIE), contrat insertion revenu minimum d'activité (CI-RMA) et soutien à l'emploi des jeunes en entreprise (SEJE)), les contrats en alternance (contrat de professionnalisation et contrat d'apprentissage), les autres exonérations (dans les zones de revitalisation rurale (ZRR), zones de redynamisation urbaine (ZRU), zones franches urbaines (ZFU)), l'insertion par l'activité économique, l'aide aux chômeurs créateurs ou repreneurs d'entreprise (Accre) et l'accompagnement des restructurations (allocation temporaire dégressive, congés de conversion, préretraite progressive).

L'emploi non marchand aidé correspond aux contrats aidés du secteur non marchand (contrat unique d'insertion dans le secteur non marchand (CUI-CAE), contrat d'accompagnement dans l'emploi (CAE), contrat d'avenir (CAV), emplois jeunes, contrat emploi consolidé (CEC)).

Les entrées correspondent aux entrées totales (entrées initiales + reconductions de contrats).

Champ : France métropolitaine.

Source : ASP (Agence des services et de paiement) et Dares ; traitement Dares.

d'intérimaires industriels a en effet diminué plus fortement au 2nd semestre 2011 (-20 000) que les effectifs industriels hors intérim (-7 000).

Dans la construction, la baisse des effectifs a été plus tardive que dans les autres secteurs lors de la crise de 2008-2009, et le cycle du secteur est resté décalé dans le temps. En 2010 et 2011, les destructions d'emploi ont continué (-11 000 en 2011, après -13 000 en 2010) alors que l'activité se redressait quelque peu.

Repli du nombre de salariés en emploi aidé dans les secteurs marchand et non marchand en 2011

En 2011, dans une conjoncture marquée par un ralentissement de l'activité à partir du 2^e trimestre, le nombre d'entrées en emploi marchand aidé a diminué (-51 000) (tableau 2). Le relatif dynamisme des entrées en alternance (+31 000 pour l'ensemble apprentissage et contrats de professionnalisation) n'a pas compensé le fort ralentissement des entrées en contrats aidés hors alternance (-60 000) et le recul des entrées dans les autres dispositifs d'exonérations destinés au secteur marchand (-22 000). Le contrat unique d'insertion (CUI) s'est substitué en France métropolitaine aux quatre contrats aidés issus de la loi de cohésion sociale en 2010 et a été étendu aux Dom en 2011. Il prend la forme d'un contrat initiative emploi dans le secteur marchand (CUI-CIE) et d'un contrat d'accompagnement dans l'emploi dans le non-marchand (CUI-CAE). Les embauches en CUI-CIE, contrats pour lesquels l'enveloppe financière a été réduite en 2011, n'ont atteint que 53 000 pour l'ensemble de l'année, malgré une accélération des embauches au cours du 4^e trimestre 2011 ; ce niveau est très en retrait de celui enregistré en 2010 (113 000 embauches) [5]. Les entrées en alternance ont été soutenues par les mesures visant à encourager les embauches en

contrat d'apprentissage et en contrat de professionnalisation mises en place en mars 2011 : aide supplémentaire de 2 000 euros par contrat pour les entreprises qui embauchent un demandeur d'emploi âgé de 45 ans ou plus en contrat de professionnalisation ; compensation pendant un an des cotisations patronales pour l'embauche de chaque jeune supplémentaire en alternance dans les entreprises de moins de 250 salariés [6], [7]. Les entrées dans les autres dispositifs destinés au secteur marchand ont globalement diminué, malgré la légère hausse des recrutements dans le secteur de l'insertion par l'activité économique : les embauches bénéficiant d'exonérations ciblées sur certains territoires, les entrées dans les mesures d'accompagnement des restructurations et, surtout, le nombre de chômeurs créateurs d'entreprise ayant bénéficié d'une aide sont en baisse.

Malgré leur forte baisse, les entrées en emploi marchand aidé ont été presque aussi nombreuses que les sorties. Le nombre de bénéficiaires en fin d'année d'un emploi aidé dans le secteur marchand s'est ainsi quasiment stabilisé en 2011 (-3 000, soit -0,5 %).

Dans le secteur non marchand, les entrées en contrat aidé (356 000 embauches en CUI-CAE en métropole en 2011) ont ralenti par rapport à 2010 (-21 000). Elles se sont néanmoins maintenues à un niveau supérieur à celui de 2008 (276 000 embauches), ces contrats ayant été particulièrement mobilisés contre les effets de la crise en 2009-2010. Les moyens financiers affectés aux contrats aidés du secteur non marchand, initialement en forte baisse par rapport à 2010 en raison de l'amélioration de la conjoncture prévue pour 2011, ont été revus à la hausse à deux reprises, en février puis en septembre 2011, et les conseils généraux ont été sollicités pour augmenter le nombre de contrats conclus à destination des bénéficiaires du RSA socle (leur participation financière a d'ailleurs été réduite en conséquence),

comme dans le secteur marchand. Les entrées en CUI-CAE ont été inférieures aux sorties de contrats aidés non marchands (nombreuses sorties de CUI-CAE et sorties des précédents CAE et contrats d'avenir (CAV)). Le nombre de bénéficiaires d'un emploi non marchand aidé a ainsi décliné en 2011 : -50 000, soit -21 %, après +7 % en 2010.

Au total, le nombre d'emplois aidés marchands et non marchands s'est réduit en 2011, après deux années de hausse consécutives (-53 000, soit -4 %) ; fin 2011, il est inférieur de 155 000 à son niveau de fin 2007, avant la crise.

Hausse de la part des contrats aidés dans l'emploi des jeunes en 2011

Les jeunes de moins de 26 ans bénéficient très majoritairement des contrats en alternance, contrats qui totalisent plus de six entrées sur dix en emploi aidé du secteur marchand en 2011. Les moins de 26 ans représentent ainsi 87 % de l'ensemble des embauches en contrat aidé du secteur marchand en 2011, alors que seules 4 % des embauches concernent des personnes âgées de 50 ans ou plus (tableau 3). Après avoir augmenté en 2009, la part des seniors dans les entrées en contrats aidés du secteur marchand poursuit sa baisse au profit de celle des jeunes en 2011. Cette évolution est liée à l'augmentation du poids de l'alternance entre 2010 et 2011 du

fait du dynamisme des entrées dans ces dispositifs et du fort recul des embauches en contrats aidés marchands hors alternance. Hors alternance, les jeunes sont en effet beaucoup moins nombreux en 2011 qu'en 2010 dans les entrées en contrats aidés marchands (33 % contre 48 %), en lien avec le recentrage du CUI-CIE en 2011 sur les bénéficiaires du RSA socle et sur les chômeurs de longue durée.

Dans le secteur non marchand, les proportions de jeunes et de seniors dans les embauches en contrats aidés sont respectivement de 25 % et 21 % en 2011. La part des seniors dans les embauches en contrat aidé du secteur non marchand a augmenté de 2 points entre 2010 et 2011, tandis que celle des jeunes a diminué de 3 points. Comme dans le secteur marchand, cette évolution s'explique en partie par le ciblage du CUI-CAE sur les bénéficiaires du RSA socle et les chômeurs de longue durée.

Si les contrats aidés représentent 3,4 % du total des emplois en 2011 (-0,2 point par rapport à 2010) (tableau 4), les disparités sont grandes selon les classes d'âge. Moins d'un emploi de senior sur cent bénéficie d'une aide de l'État (hors allègement de charges) tandis que c'est le cas d'un quart des emplois occupés par des jeunes de moins de 26 ans, essentiellement dans le secteur marchand et principalement en alternance [4]. La part des contrats aidés dans l'emploi des jeunes est en hausse par rapport à 2010, principalement du fait du dynamisme des entrées en alternance.

Tableau 3 • Part des jeunes et des seniors dans les entrées et le nombre de bénéficiaires de contrats aidés En %

Part des...	Entrées					Nombre de bénéficiaires en fin d'année				
	2007	2008	2009	2010	2011	2007	2008	2009	2010	2011
...seniors en contrats aidés du secteur marchand.....	3,2	3,8	4,5	3,8	3,5	6,5	4,8	3,1	1,7	1,8
...jeunes en contrats aidés du secteur marchand.....	84,5	85,8	83,8	84,8	87,0	86,8	89,0	89,5	91,3	91,3
...seniors en contrats aidés du secteur non marchand.....	16,9	20,7	20,1	19,1	21,0	17,5	21,7	20,8	20,9	22,1
...jeunes en contrats aidés du secteur non marchand.....	25,1	20,6	24,9	27,6	24,9	23,7	18,8	24,3	26,8	25,1
...seniors dans l'ensemble des contrats aidés.....	8,4	9,6	10,7	10,1	10,7	9,0	8,1	7,7	7,1	6,6
...jeunes dans l'ensemble des contrats aidés.....	62,2	63,4	60,3	61,3	61,5	72,4	75,1	72,5	73,3	75,8

Note : les contrats aidés du secteur marchand regroupent : le contrat unique d'insertion marchand (CUI-CIE), le contrat initiative emploi (CIE), le contrat insertion revenu minimum d'activité (CI-RMA), le soutien à l'emploi des jeunes en entreprise (SEJE), les contrats de professionnalisation et les contrats d'apprentissage, tandis que ceux du secteur non marchand comprennent le contrat unique d'insertion non marchand (CUI-CAE), le contrat d'accompagnement dans l'emploi (CAE), le contrat d'avenir (CAV), les emplois jeunes et le contrat emploi consolidé (CEC).

Lecture : en 2007, les seniors (de 50 ans ou plus) représentent 3,2 % des entrées en contrats aidés du secteur marchand tandis que les jeunes (de moins de 26 ans) en représentent 84,5 %.

Champ : France métropolitaine.

Source : ASP et Dares ; traitement Dares.

Tableau 4 • Part de l'emploi en contrats aidés dans l'emploi total des jeunes et des seniors En %

Part des contrats aidés	2007	2008	2009	2010	2011
... marchands dans l'emploi des seniors.....	0,9	0,5	0,3	0,2	0,2
... marchands dans l'emploi des jeunes.....	25,5	23,7	23,1	22,0	23,4
... non marchands dans l'emploi des seniors.....	0,7	0,6	0,8	0,8	0,6
... non marchands dans l'emploi des jeunes.....	1,8	1,1	2,1	2,5	2,0
... dans l'emploi des seniors.....	1,5	1,2	1,1	0,9	0,8
... dans l'emploi des jeunes.....	27,3	24,8	25,2	24,6	25,3
... dans l'emploi total.....	4,3	3,7	3,7	3,6	3,4

Lecture : en 2007, les contrats aidés marchands représentent 0,9 % de l'emploi des seniors (de 50 ans ou plus) et 25,5 % de l'emploi des jeunes (de moins de 26 ans).

Champ : France métropolitaine.

Sources : ASP et Dares, Insee, enquêtes Emploi ; traitement Dares.

À l'inverse, celle des seniors a poursuivi sa baisse. En effet, après avoir augmenté entre 2009 et 2010 suite à la hausse globale des entrées en contrats aidés non marchands pour lutter contre la crise, la proportion de contrats aidés non marchands dans l'emploi des jeunes et des seniors, s'est réduite en 2011, sans toutefois compenser l'évolution observée dans le secteur marchand pour les jeunes.

Le taux d'emploi est stable en 2011 ; il progresse toujours pour les seniors mais recule pour les jeunes

Comme en 2009, le taux d'emploi des 15-64 ans, mesuré au sens du Bureau international du travail (BIT) (encadré 2) a été quasiment stable entre le 4^e trimestre 2010 et le 4^e trimestre 2011 (+0,1 point). 63,9 % des personnes âgées de 15 à 64 ans occupent un emploi fin 2011 (tableau 5). Les variations selon le sexe sont à l'opposé de ce qui avait été observé en 2010 : la hausse a été marquée pour les femmes (+0,5 point, après -0,2) tandis que le taux d'emploi des hommes a diminué (-0,4 point, après +0,4). Avec le rebond de l'intérim, les hommes, qui occupent les trois quarts des postes d'intérimaires, avaient en effet plus bénéficié que les femmes de la reprise en 2010. À l'inverse, avec le repli de l'intérim, leur taux d'emploi a diminué en 2011.

Le taux d'emploi des seniors âgés de 55 à 64 ans s'élève à 42,8 %, fin 2011. Leur taux d'emploi « sous-jacent », indicateur qui corrige les effets de structure démographique, a progressé continuellement depuis 2001. Il progresse plus fortement en 2011 (+3,0 points, après +1,9 point l'année précédente) pour s'établir à 42,7 % fin 2011. La génération 1946, première génération nombreuse de l'après guerre, ayant atteint 65 ans en 2011, le taux d'emploi « sous-jacent » des seniors est maintenant très proche de leur taux d'emploi observé. La hausse du taux d'emploi « sous-jacent » des seniors a été marquée aussi bien pour les hommes (+3,2 points) que pour les femmes (+2,8 points) [9].

Si la progression du taux d'emploi des seniors a été soutenue, le constat est différent pour les tranches d'âge intermédiaires (-0,4 point entre fin 2010 et fin 2011 pour les 25-49 ans), particulièrement pour les hommes. Alors que le taux d'emploi des femmes de 25 à 49 ans s'est quasiment stabilisé (-0,1 point), celui des hommes s'est replié de 0,7 point. La tranche d'âge la plus touchée par la baisse du taux d'emploi en 2011 est celle des 15-24 ans : leur taux a diminué de 0,8 point. Cette baisse concerne seulement les jeunes hommes (-2,0 points entre fin 2010 et fin 2011), très présents dans l'intérim [8], tandis que le taux d'emploi des jeunes femmes progressait légèrement (+0,2 point sur la même période).

Tableau 5 • Taux d'emploi par sexe et âge Données en moyenne annuelle et trimestrielle corrigées des variations saisonnières, en %

	2003	2006	2008	2009	2010	2011	2008 T1	2009 T4	2010 T4	2011 T1	2011 T2	2011 T3	2011 T4
Ensemble													
15-64 ans	63,9	63,6	64,8	64,0	63,9	63,9	64,9	63,7	63,8	63,9	63,9	63,8	63,9
15-24 ans	31,0	29,8	31,3	30,4	30,2	29,9	31,9	30,0	30,2	29,9	30,4	29,9	29,4
25-49 ans	81,1	81,6	83,6	82,3	81,9	81,6	83,5	81,9	81,7	81,9	81,8	81,5	81,3
50-64 ans	53,3	53,2	53,2	53,4	53,9	54,8	53,0	53,2	54,1	54,3	54,3	54,9	55,6
dont : 55-64 ans	37,0	38,1	38,2	39,0	39,8	41,5	37,9	39,0	40,1	40,5	41,1	41,7	42,8
55-64 ans (sous-jacent) .	32,9	34,3	36,0	37,5	39,1	41,4	35,4	37,8	39,7	40,3	41,0	41,6	42,7
Hommes													
15-64 ans	69,9	68,9	69,5	68,3	68,2	68,2	69,6	67,9	68,3	68,3	68,3	68,2	67,9
15-24 ans	34,4	33,4	34,3	32,6	33,3	32,8	35,0	32,5	33,9	33,2	33,3	32,9	31,9
25-49 ans	88,4	88,4	89,7	87,9	87,3	87,0	89,5	87,2	87,2	87,4	87,3	86,9	86,5
50-64 ans	58,7	57,0	56,7	57,0	57,4	58,3	56,5	56,9	57,7	57,9	57,8	58,5	59,0
dont : 55-64 ans	40,9	40,5	40,6	41,5	42,2	44,1	40,3	41,6	42,5	43,2	43,6	44,3	45,3
55-64 ans (sous-jacent) .	36,2	36,4	38,3	39,9	41,5	44,1	37,7	40,4	42,3	43,0	43,6	44,4	45,5
Femmes													
15-64 ans	58,2	58,6	60,2	59,8	59,7	59,7	60,4	59,6	59,4	59,6	59,7	59,6	59,9
15-24 ans	27,7	26,3	28,3	28,2	27,1	26,9	28,7	27,4	26,6	26,5	27,3	26,8	26,8
25-49 ans	74,1	75,0	77,6	76,8	76,8	76,4	77,7	76,9	76,4	76,6	76,5	76,2	76,3
50-64 ans	48,1	49,6	49,8	50,1	50,6	51,5	49,8	49,7	50,7	50,9	51,1	51,6	52,5
dont : 55-64 ans	33,3	35,8	35,9	36,6	37,5	39,1	35,7	36,5	37,7	37,9	38,7	39,4	40,4
55-64 ans (sous-jacent) .	29,8	32,3	33,9	35,2	36,9	38,9	33,2	35,4	37,4	37,7	38,5	39,2	40,2
Taux d'emploi en équivalent-temps plein des 15-64 ans													
Ensemble	59,7	59,2	60,5	59,6	59,4	59,4	60,5	59,2	59,5	59,5	59,5	59,4	59,4
Hommes	68,3	67,2	67,9	66,6	66,3	66,1	67,8	66,1	66,4	66,4	66,3	66,2	66,0
Femmes	51,3	51,6	53,4	52,9	52,8	52,9	53,4	52,5	52,8	52,8	52,9	52,9	53,0

Source : Insee, enquêtes Emploi 2003-2011.

Concepts : activité au sens du BIT, âge atteint à la date de l'enquête.

Lecture : au 4^e trimestre 2009, 39,0 % des 55-64 ans sont en emploi, mais si l'ensemble des générations qui composent la tranche d'âge était de taille équivalente, il serait de 37,8 % (taux sous-jacent). En 2011, le volume de travail fourni par les 15-64 ans représente 59,4 % du volume qui serait réalisé si toutes les personnes âgées de 15 à 64 ans travaillaient à temps plein.

Champ : population des ménages de France métropolitaine.

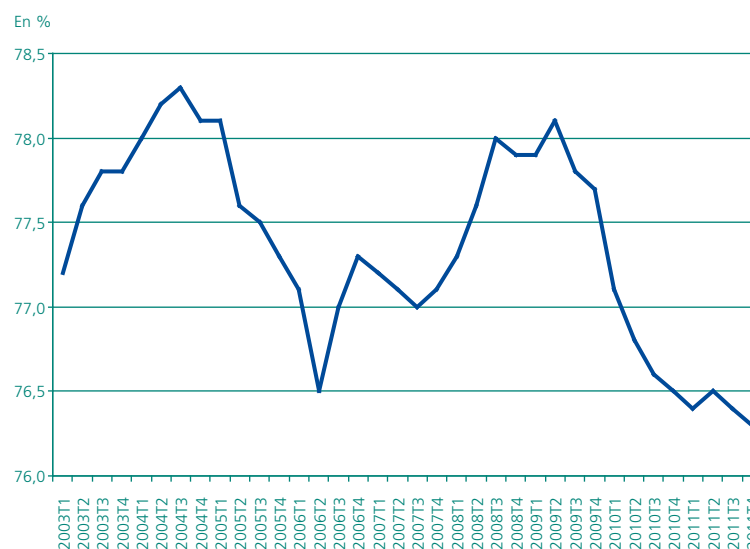
Comme le taux d'emploi, le taux d'emploi en équivalents-emplois à temps plein des 15-64 ans a été quasiment stable en 2011 (-0,1 point). Il est de 59,4 % au 4^e trimestre 2011, et reste inférieur de 4,5 points au taux d'emploi.

Légère baisse de la part des emplois stables

La part des emplois salariés stables fluctue en fonction de la conjoncture. En période de conjoncture défavorable, les contrats flexibles, CDD et intérim, sont les premiers à subir le retournement à la baisse, entraînant une hausse de la part des emplois salariés stables (salariés en CDI du privé ou titulaires et contractuels en CDI de la fonction publique) dans l'emploi total, comme celle observée entre le 3^e trimestre 2007 et le 2^e trimestre 2009. En période de reprise, à l'inverse, les contrats les plus flexibles sont les premiers à profiter de la croissance, et la part des emplois salariés stables dans l'emploi total diminue.

Le repli de la part des personnes en emploi salarié stable est continu depuis le 2nd semestre 2009, mais il est beaucoup moins fort en 2011 qu'en 2010, en raison du recul de l'emploi intérimaire dès le 3^e trimestre. Après une baisse de 1,1 point en 2010, la part des personnes en emploi salarié stable n'a baissé que de 0,2 point en 2011 (graphique 3). Au 4^e trimestre 2011, 76,3 % des personnes en emploi sont des salariés en CDI ou des titulaires de la fonction publique, soit la proportion la plus basse depuis début 2003.

Graphique 3 • Part des emplois stables dans l'emploi total



Concepts : actifs occupés sens du BIT, emploi stable = CDI dans le secteur privé ou dans une entreprise publique + titulaire ou contractuel en CDI de la fonction publique.

Lecture : au 4^e trimestre 2011, 76,3 % des personnes occupant un emploi, sont en CDI ou titulaires de la fonction publique.

Champ : actifs occupés des ménages de France métropolitaine.

Source : Insee, enquêtes Emploi, 2003-2011.

Le sous-emploi fléchit en 2011, principalement en raison de la baisse du chômage partiel ou technique

La proportion d'actifs occupés travaillant à temps partiel a légèrement augmenté fin 2011 (+0,2 point par rapport à fin 2010, après -0,1 point l'année précédente). Cette hausse n'a concerné que les femmes (+0,4 point), tandis que la part des hommes travaillant à temps partiel a reculé (-0,1 point). Fin 2011, 30,5 % des femmes et 6,8 % des hommes ayant un emploi travaillent à temps partiel.

Une partie des personnes à temps partiel souhaiterait travailler davantage et se retrouve, de ce fait, en situation de sous-emploi. Au sens du BIT, le sous-emploi comprend, d'une part, les personnes à temps partiel disponibles pour travailler plus la semaine précédant leur interrogation à l'enquête

Tableau 6 • Part du sous-emploi dans l'emploi total

	2009	2010	2011	2008 T1	2009 T4	2010 T4	2011 T1	2011 T2	2011 T3	2011 T4	2011 T4
	(en % du nombre de personnes en emploi)										(en milliers)
Temps partiel, souhait de travailler plus d'heures, disponible pour le faire et à la recherche d'un autre emploi (1)	1,2	1,2	1,2	1,1	1,2	1,1	1,2	1,2	1,2	1,2	314
Temps partiel, souhait de travailler plus d'heures, disponible pour le faire mais sans recherche d'un autre emploi (2)	3,7	4,0	3,7	3,3	3,7	4,1	3,5	3,7	3,7	3,8	984
Temps plein, ou temps partiel (autre que les deux cas ci-dessus), en situation de chômage technique ou partiel (3)	0,7	0,7	0,2	0,1	0,6	0,7	0,2	0,2	0,4	0,2	56
Total des personnes en situation de sous-emploi (1) + (2) + (3)	5,6	5,9	5,1	4,6	5,6	6,0	4,8	5,1	5,3	5,2	1 354
Femmes en situation de sous-emploi	8,4	8,8	7,9	7,4	8,6	8,8	7,5	7,9	8,0	8,1	996
Hommes en situation de sous-emploi	3,0	3,3	2,6	1,8	3,1	3,6	2,1	2,8	2,9	2,7	358

Concepts : sous-emploi au sens du BIT.

Lecture : au 4^e trimestre 2011, 5,2 % des actifs occupés étaient en situation de sous-emploi : 5,0 % en temps partiel subi et 0,2 % au chômage technique ou partiel.

Champ : actifs occupés des ménages de France métropolitaine.

Source : Insee, enquêtes Emploi, 2008-2011.

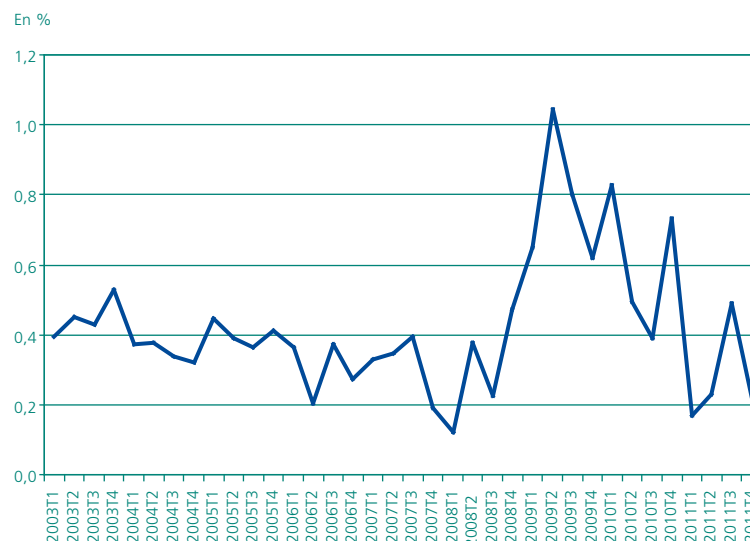
Emploi, qu'elles recherchent ou non un autre emploi (c'est le temps partiel subi), et, d'autre part, les personnes en situation de chômage technique ou partiel, qu'elles travaillent à temps plein ou à temps partiel [10].

Au total, le sous-emploi touche 1 354 000 personnes fin 2011, soit 5,2 % des personnes en emploi. Sa part dans l'emploi est en baisse de 0,8 point en un an, après une augmentation de 1,4 point du début 2008 à la fin 2010 (tableau 6). Les femmes sont les plus concernées par le sous-emploi : 8,1 % des femmes en emploi sont en sous-emploi contre 2,7 % des hommes. En un an, la part du sous-emploi a plus diminué pour les hommes que pour les femmes (-0,9 point contre -0,7 point).

Fin 2011, 5,0 % des personnes en emploi sont à temps partiel subi (-0,2 point sur un an). Parmi les personnes en situation de sous-emploi, seules 4,1 % sont en situation de chômage technique ou partiel fin 2011. Cette partie du sous-emploi est la plus volatile. Elle était par exemple trois fois plus forte un an auparavant en raison de conditions climatiques difficiles en décembre 2010. Elle fluctue habituellement plutôt en fonction de la conjoncture économique et a ainsi connu un pic à la mi-2009, au plus fort de la crise (graphique 4). Avec l'amélioration de la

conjoncture, la proportion d'actifs occupés en chômage technique ou partiel avait par la suite suivi une tendance baissière jusqu'au 3^e trimestre 2010 avant de s'accroître fin 2010 en raison des intempéries. En 2011, la proportion d'actifs en chômage technique ou partiel était comparable aux niveaux antérieurs à la crise de 2008-2009 à l'exception d'une hausse ponctuelle au 3^e trimestre. Fin 2011, 56 000 personnes sont en situation de chômage partiel, soit, comme en début d'année, 0,2 % des personnes en emploi.

Graphique 4 • Part du chômage technique ou partiel dans l'emploi total



Concepts : actifs occupés sens du BIT.

Lecture : au 4^e trimestre 2011, 0,2 % des actifs occupés étaient au chômage technique ou partiel.

Champ : actifs occupés des ménages de France métropolitaine.

Source : Insee, enquêtes Emploi 2003-2011.

Après une baisse au 1^{er} semestre 2011, le taux de chômage augmente au 2nd semestre

Le taux de chômage s'établit à 9,8 % sur l'ensemble du territoire français et à 9,3 % en métropole fin 2011

De début 2008 à fin 2009, le taux de chômage (encadrés 1 et 2) avait augmenté rapidement (+2,4 points). Il a ensuite baissé de 0,4 point en un an et demi, jusqu'à la mi-2011. Au 2nd semestre 2011, il est reparti à la hausse (+0,2 point) et s'établit à 9,3 % de la population active en France métropolitaine en fin d'année (3) (tableau 7, graphique 5). Fin 2011, 2,7 millions de personnes

sont au chômage, soit 53 000 de plus qu'un an auparavant (+2,0 %).

Le taux de chômage pour l'ensemble de la France, y compris les départements d'outre-mer, est supérieur d'environ 0,5 point à celui de la seule France métropolitaine. Il s'établit ainsi à 9,8 % de la population active au 4^e trimestre 2011 [11].

Fin 2011, le taux de chômage des 25-49 ans et des plus âgés retrouve un niveau proche de celui de fin 2009

Après le retournement de la mi-2011, la hausse du chômage a concerné toutes les tranches d'âge. Le taux de chômage des personnes âgées de 25 à 49 ans a ainsi augmenté de 0,4 point au 2nd semestre 2011, s'établissant à 8,6 % en fin d'année, soit un niveau supérieur au pic de fin

(3) Cette hausse s'est accélérée début 2012, le taux de chômage augmentant de 0,3 point entre le 4^e trimestre 2011 et le 1^{er} trimestre 2012.

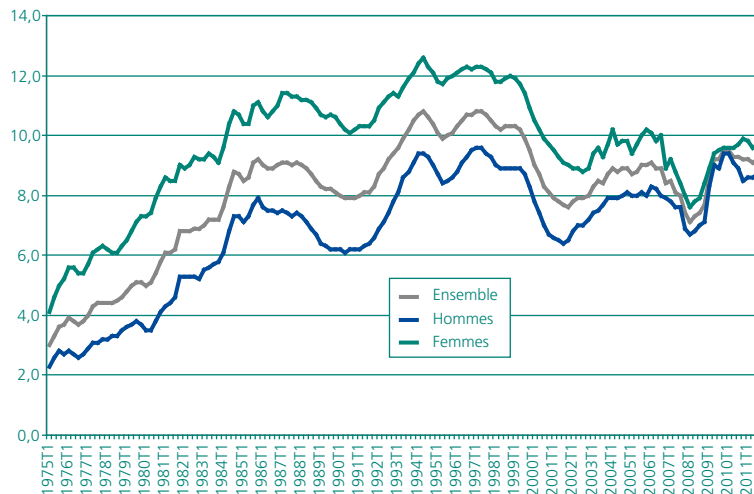
2009 (graphique 6). Le taux de chômage des personnes de 50 ans ou plus a quant à lui augmenté de 0,2 point au 2nd semestre 2011, s'approchant du niveau de fin 2009.

Le taux de chômage des actifs de moins de 25 ans augmente aussi au 2nd semestre 2011 (+0,5 point) et s'établit à 22,3 % en fin d'année. Il augmente plus rapidement que pour les autres tranches d'âge, comme habituellement en période de retournement de la conjoncture du marché du travail. Les jeunes ont été notamment fortement concernés par les suppressions d'emplois intérimaires depuis la mi-2011. Ils avaient auparavant bénéficié de la reprise de l'emploi dans l'intérim dès la fin 2009, leur taux de chômage baissant plus fortement que pour les autres classes d'âge entre fin 2009 et mi 2011 (-1,8 point, contre -0,2 point pour les 25-49 ans). Malgré sa hausse en fin d'année 2011, le taux de chômage des jeunes reste toutefois en-deçà de celui de la fin 2009, contrairement à ce qui est observé pour les 25-49 ans.

Un grand nombre de jeunes de moins de 25 ans poursuivent leurs études sans travailler en parallèle et sont de ce fait inactifs. Lorsqu'on rapporte le nombre de jeunes chômeurs à la population totale des 15-24 ans, la proportion de chômeurs est plus faible : elle s'établit à 8,4 % au 4^e trimestre 2011, soit 0,8 point au-dessus de la part des chômeurs dans la population des 25-49

Graphique 5 • Taux de chômage au sens du BIT selon le sexe

Données en moyenne trimestrielle corrigées des variations saisonnières, en %



Concepts : activité au sens du BIT.

Note : estimation à +/- 0,3 point près du taux de chômage, estimation à +/- 0,3 point près de l'évolution du taux de chômage d'un trimestre à l'autre.

Champ : population des ménages de France métropolitaine.

Source : Insee, enquêtes Emploi, 1975-2011.

ans, alors que le taux de chômage des jeunes, dépasse de près de 14 points celui des 25-49 ans.

Contrairement à 2010, le chômage augmente pour les hommes et baisse pour les femmes en 2011

Jusqu'à fin 2009, la crise avait davantage pénalisé les hommes que les femmes, les hommes occupant plus souvent des emplois dans l'industrie, la construction et l'intérim, premiers secteurs touchés par la crise de 2008-2009. En 2010, la tendance s'était inversée : alors que le chômage

Tableau 7 • Taux de chômage au sens du BIT par sexe et âge et part des chômeurs de longue durée

Données en moyenne annuelle ou trimestrielle corrigées des variations saisonnières, taux en % et volumes en milliers

	2003	2006	2008	2009	2010	2011	2008 T1	2009 T4	2010 T4	2011 T1	2011 T2	2011 T3	2011 T4	2011 T4 (en milliers)
France entière	8,9	8,4	7,8	9,5	9,7	9,6	7,5	9,9	9,6	9,6	9,5	9,6	9,8	-
France métropolitaine														
Ensemble	8,5	8,8	7,4	9,1	9,3	9,2	7,1	9,5	9,2	9,2	9,1	9,2	9,3	2 660
dont : moins de 25 ans	18,5	21,6	18,6	23,2	22,8	22,0	17,2	23,6	22,1	22,7	21,8	21,4	22,3	625
25 à 49 ans.....	7,8	7,8	6,5	8,0	8,3	8,4	6,4	8,4	8,3	8,2	8,2	8,4	8,6	1 553
50 ans ou plus.....	5,9	5,9	4,9	6,0	6,3	6,3	4,7	6,5	6,2	6,2	6,2	6,5	6,4	481
Hommes	7,6	8,1	6,9	8,9	9,0	8,8	6,7	9,4	8,5	8,6	8,6	8,7	9,1	1 347
dont : moins de 25 ans	17,8	20,4	18,5	24,0	22,2	21,1	16,8	24,6	20,5	21,1	21,1	20,4	22,0	335
25 à 49 ans.....	6,7	6,9	5,7	7,5	7,9	7,8	5,8	8	7,6	7,6	7,6	7,8	8,1	770
50 ans ou plus.....	5,5	5,7	4,9	5,9	6,1	6,1	4,7	6,4	5,9	5,9	6,1	6,3	6,3	241
Femmes	9,5	9,7	7,9	9,4	9,7	9,7	7,6	9,6	9,9	9,8	9,6	9,7	9,6	1 312
dont : moins de 25 ans	19,3	23,2	18,7	22,3	23,6	23,1	17,8	22,4	24	24,6	22,6	22,7	22,7	289
25 à 49 ans.....	9,1	8,9	7,4	8,6	8,9	9,0	7,1	8,8	9,2	8,9	8,9	9,0	9,0	783
50 ans ou plus.....	6,3	6,1	5,0	6,1	6,5	6,5	4,7	6,7	6,6	6,6	6,4	6,8	6,6	240
Part des chômeurs de longue durée dans le chômage	42,1	42,3	37,8	35,5	40,4	41,5	40,4	38,0	41,2	40,9	40,9	41,9	42,3	1 102

Source : Insee, enquêtes Emploi, 2003-2011.

Lecture : au 4^e trimestre 2011, 625 000 personnes âgées de moins de 25 ans sont au chômage au sens du BIT, soit un taux de chômage de 22,3 %. 41,5 % des chômeurs sont au chômage depuis plus d'un an en moyenne en 2011 (part des chômeurs de longue durée).

Concepts : activité au sens du BIT, âge atteint à la date de l'enquête.

Champ : France entière et France métropolitaine, population des ménages, personnes de 15 ans ou plus.

des hommes reculait, suite à la reprise des créations d'emploi dans l'intérim, celui des femmes continuait d'augmenter (graphique 5). Suite au retournement de l'intérim à la mi-2011, le chômage des hommes augmente à nouveau, et cela pour toutes les tranches d'âge. En un an, le taux de chômage des hommes a augmenté de 0,6 point. Les jeunes sont plus fortement touchés : +1,5 point en 2011, contre +0,4 point pour les seniors de 50 ans ou plus. Le taux de chômage des femmes a en revanche baissé en 2011, de 0,3 point. La baisse a été beaucoup plus marquée pour les jeunes femmes (-1,3 point) que pour les femmes de 25 à 49 ans (-0,2 point), le taux de chômage des femmes de 50 ans ou plus étant quant à lui stable.

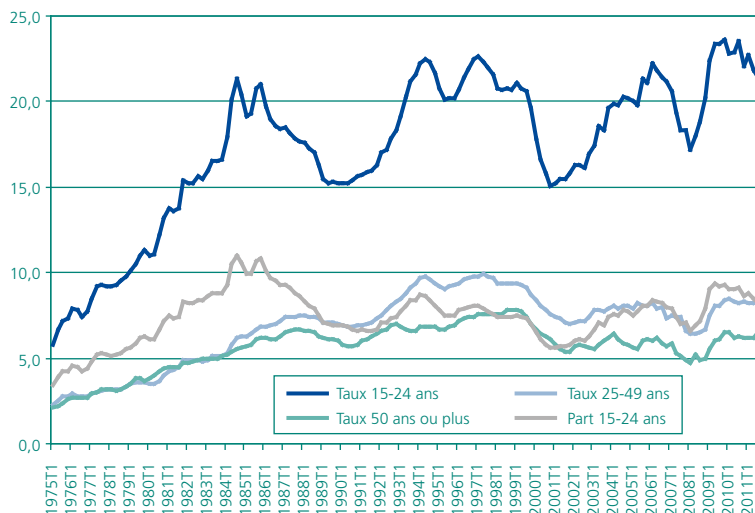
La part des chômeurs de longue durée continue d'augmenter en 2011

En lien avec l'afflux de nouveaux chômeurs, la part des chômeurs de longue durée (chômeurs depuis plus d'un an) parmi l'ensemble des chômeurs avait fortement diminué en 2008. Cette baisse était mécanique, traduisant une augmentation récente du nombre de nouveaux chômeurs, qui se trouvaient de fait au chômage depuis peu de temps. Entre la mi-2009 et le 3^e trimestre 2010, la part des chômeurs de longue durée est repartie en forte hausse, dans un contexte de repli des entrées au chômage. Entre la fin 2010 et la fin 2011, la hausse s'est poursuivie mais à un rythme moins rapide que l'année précédente, suite à l'afflux de nouveaux chômeurs au 2nd semestre. Au 4^e trimestre 2011, 42,3 % des chômeurs sont au chômage depuis plus d'un an, soit 1,1 point de plus qu'un an auparavant, contre +3,2 points de fin 2009 à fin 2010 (tableau 7). La part des chômeurs de longue durée est beaucoup plus élevée pour les seniors de 50 ans ou plus (58,6 % fin 2011, +6,2 points en un an), que pour les autres tranches d'âge (42,4 % pour les 25-49 ans et 29,3 % pour des 15-24 ans).

Alors qu'au-delà de 24 ans, les niveaux observés fin 2011 sont proches de ceux de début 2008, la part des chômeurs de longue durée chez les 15-24 ans est passée de 25 % en moyenne entre 2004 et 2007 à 30 % en 2009 et 2010. Fin 2011, elle est au même niveau qu'un an auparavant.

Graphique 6 • Taux de chômage au sens du BIT par tranche d'âge

Données en moyenne trimestrielle corrigées des variations saisonnières, en %



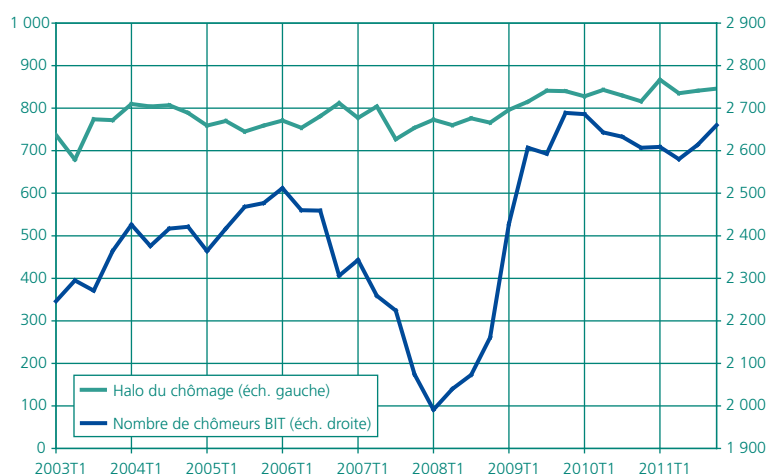
Concepts : activité au sens du BIT, âge atteint à la date de l'enquête.

Champ : population des ménages de France métropolitaine.

Source : Insee, enquêtes Emploi 1975-2011.

Graphique 7 • Le chômage et son halo

Données en moyenne trimestrielle corrigées des variations saisonnières, en milliers



Concepts : chômage au sens du BIT.

Champ : population des ménages de France métropolitaine.

Source : Insee, enquête Emploi 2003-2011.

Stabilité du nombre de personnes appartenant au « halo » du chômage

Le BIT définit comme étant au chômage toute personne qui n'a pas travaillé pendant une semaine donnée, qui est disponible pour prendre un emploi dans les deux semaines et qui est à la recherche d'un emploi, ou bien qui en a trouvé un qui débute dans les trois mois (encadré 2). Les personnes sans emploi qui souhaitent travailler mais ne sont pas disponibles ou qui ne recherchent pas d'emploi ne sont pas classées comme chômeurs au sens du BIT mais comme inactives. Elles forment ce que l'on appelle un « halo » autour du chômage [12].

Le nombre de personnes appartenant au « halo » du chômage a augmenté du début 2008 à la fin 2009 (+67 000, soit +8,7 %), mais à un rythme beaucoup plus faible que celui du nombre de chômeurs (graphique 7). Il est globalement stable depuis. Fin 2011, près de 846 000 personnes

Tableau 8 • **Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi et dispensés de recherche d'emploi indemnisés**

Données en fin de trimestre corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrés, en milliers

	Déc. 2010	Déc. 2011	Glissements trimestriels (en fin de trimestre)				Variation déc. 11 / déc. 10	Variation en % déc. 11 / déc. 10
			T1	T2	T3	T4		
Ensemble des demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi (catégories A à E).....	4 630	4 853	12	57	53	102	224	4,8
Demandeurs d'emploi tenus d'exercer des actes positifs de recherche d'emploi (catégories A, B, C) :	4 031	4 253	20	59	61	83	223	5,5
<i>N'ayant exercé aucune activité réduite (catégorie A).....</i>	2 701	2 848	-10	42	46	70	147	5,4
<i>En activité réduite courte (catégorie B).....</i>	538	562	5	6	8	6	25	4,6
<i>En activité réduite longue (catégorie C).....</i>	792	843	25	12	7	7	51	6,4
Demandeurs d'emploi non tenus d'exercer des actes positifs de recherche d'emploi :	599	600	-8	-2	-8	19	1	0,2
<i>En stage, maladie, formation... (catégorie D).....</i>	248	237	-10	-1	-4	3	-11	-4,4
<i>En emploi (dont contrats aidés, catégorie E).....</i>	351	363	1	-2	-4	16	12	3,4
<i>Demandeurs d'emploi inscrits en catégories A, B et C depuis plus d'un an.....</i>	1 520	1 614	17	27	25	25	94	6,2
Demandeurs d'emploi indemnisés au titre du chômage (hors formation) :	2 195	2 390	-8	52	92	59	195	8,9
<i>Régime d'assurance chômage.....</i>	1 900	2 046	-17	36	76	51	146	7,7
<i>Régime de solidarité nationale.....</i>	295	344	9	16	15	9	49	16,6
Dispensés de recherche d'emploi (DRE) indemnisés.....	266	161	-21	-40	-33	-12	-106	-39,7

Champ : France métropolitaine.

Source : Pôle emploi, Dares (statistiques sans recul pour les DRE). Calculs des cvs-cjo : Dares (Pôle emploi pour les demandeurs d'emploi indemnisés).

souhaitaient travailler mais n'avaient pas été comptabilisées comme chômeurs, soit 1,7 % de la population en âge de travailler, 0,1 point au-dessus du niveau de fin 2010.

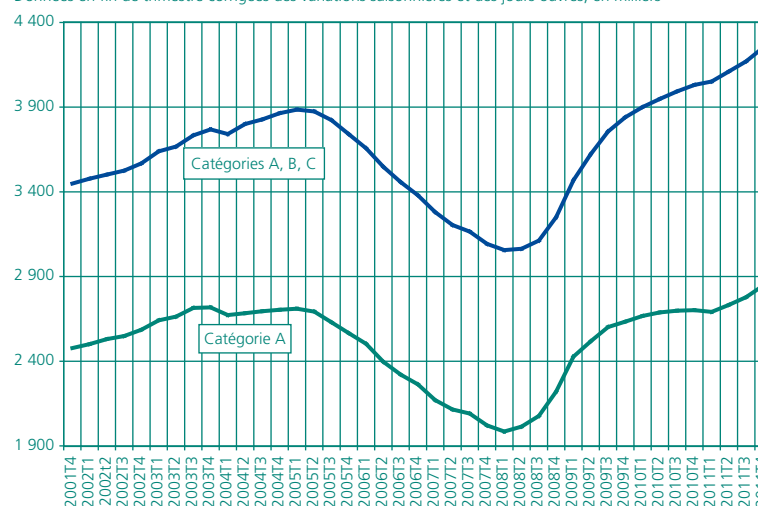
Progression du nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi

Au cours de l'année 2011, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi s'est accru pour les catégories A, B, C et E ; seul le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie D a diminué (encadré 3). Toutes catégories confondues, l'augmentation a été légèrement plus faible en 2011 qu'en 2010, suite notamment à une progression plus modérée au 1^{er} trimestre 2011. Ainsi, le nombre de demandeurs d'emploi de catégories A, B, C, D ou E a augmenté de 224 000 de fin décembre 2010 à fin décembre 2011, soit +4,8 % après +5,9 % en 2010. La progression du nombre d'inscrits sur les listes de Pôle emploi s'est accentuée au cours de l'année : +12 000 au 1^{er} trimestre, + 57 000 et +53 000 aux 2^e et 3^e trimestres et +102 000 au 4^e trimestre. Fin 2011, 4 853 000 demandeurs d'emploi sont inscrits à Pôle emploi en France métropolitaine (tableau 8).

Le nombre de personnes tenues de rechercher un emploi (catégories A, B et C) s'établit à 4 253 000

Graphique 8 • **Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi**

Données en fin de trimestre corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrés, en milliers



Champ : France métropolitaine.

Source : Pôle emploi, Dares. Calculs des cvs-cjo : Dares.

inscrits en fin d'année en France métropolitaine. Il a augmenté un peu plus rapidement en 2011 (+223 000, soit +5,5 %) qu'en 2010 (+191 000), mais nettement moins qu'en 2009 (+591 000) (graphique 8).

Parmi elles, les deux tiers, soit 2 848 000 fin 2011, n'ont exercé aucune activité professionnelle dans le mois (catégorie A). Leur nombre s'est accru de 147 000 en 2011 (+5,4 %), en très nette progression par rapport à 2010 (+2,6 %). Comme en 2010, la hausse du nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A est sensiblement plus importante que la hausse du nombre de chômeurs au sens du Bureau international du travail. Diverses réformes dans le domaine de l'accompagnement et de l'indemnisation des demandeurs d'emploi

sont susceptibles d'avoir contribué à ces écarts d'évolutions (encadré 3).

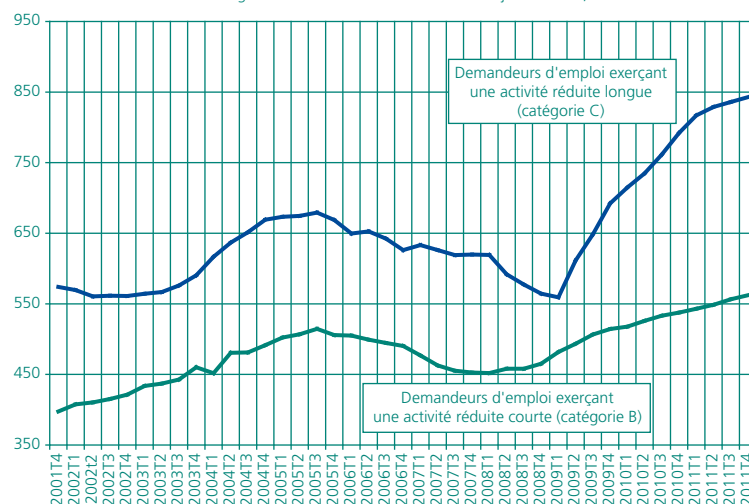
En 2011, la hausse du nombre d'inscrits en catégorie A a été plus prononcée pour les femmes (+7,3 %, soit +95 000) que pour les hommes (+3,7 %, soit +52 000), réduisant ainsi l'écart entre le nombre de demandeurs d'emploi masculin et féminin de catégorie A (73 000 hommes de plus que de femmes fin 2011).

Parmi les inscrits tenus de rechercher un emploi fin 2011, 1 405 000 ont exercé une activité réduite dans le mois (catégories B et C). Leur nombre a augmenté de 75 000 en 2011 (+5,7 %), soit une hausse comparable à la catégorie A (graphique 9). Cependant, contrairement à la catégorie A, l'augmentation du nombre de demandeurs d'emploi de catégories B ou C a ralenti au cours de l'année 2011 : après une hausse de 30 000 inscrits au 1^{er} trimestre, la croissance a atteint 18 000, 15 000 et 13 000 aux trois trimestres suivants. La pratique de l'activité réduite correspond souvent à des emplois courts à temps partiel, sous forme de CDD, de missions d'intérim ou de travail occasionnel. En 2011, le nombre de personnes exerçant une activité réduite longue (plus de 78 heures par mois, catégorie C) a augmenté plus rapidement que celui des demandeurs d'emploi en activité réduite courte (moins de 78 heures par mois, catégorie B) : respectivement +51 000 inscrits (+6,4 %), contre +25 000 inscrits (+4,6 %).

Fin 2011, 600 000 demandeurs d'emploi ne sont pas tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi : ils sont soit en emploi, notamment en emploi aidé ou bénéficiant d'aides à la création d'entreprise (363 000 personnes au total, catégorie E), soit sans emploi (237 000 personnes, catégorie D). Cette dernière catégorie comprend les demandeurs d'emploi en stage, en formation ou en maladie. Elle inclut notamment les personnes ayant subi un licenciement économique et bénéficiant de mesures spécifiques d'accompagnement telles que la convention de reclassement personnalisé (CRP), le contrat de transition professionnelle (CTP) ou le contrat de sécurisation professionnelle (CSP). Le nombre d'inscrits en catégorie E a augmenté en 2011 (+3,4 %, après +19,1 % en 2010). Sur les trois premiers trimestres de 2011, la baisse des demandeurs d'emploi en emploi aidés a compensé la hausse des demandeurs d'emploi créateurs d'entreprise. Au 4^e trimestre, le nombre de demandeurs d'emploi en emploi aidé s'est accru, tout comme ceux bénéficiant d'aide à la création d'entreprise, générant une hausse de l'ensemble de la catégorie E (+16 000 sur ce

Graphique 9 • Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi exerçant une activité réduite

Données en fin de trimestre corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrés, en milliers



Champ : France métropolitaine.

trimestre). Le nombre d'inscrits en catégorie D a diminué en 2011 (-4,4 %) après une hausse d'ampleur équivalente en 2010 (+4,4 %). Il a baissé aux 1^{er} et 3^e trimestres 2011, avant d'augmenter au 4^e trimestre sous l'effet notamment de la montée en charge du CSP [13].

Plus d'inscriptions que de sorties de listes depuis le 2^e trimestre 2008

Après un pic au 3^e trimestre 2009, le nombre d'inscriptions à Pôle emploi en catégories A, B et C a diminué jusqu'au 3^e trimestre 2010 (-86 000 en un an), avant de se stabiliser pendant un an puis d'augmenter au dernier trimestre 2011, avec +32 000 entrées par rapport au trimestre précédent (graphique 10). Au total, 5 876 000 inscriptions à Pôle emploi ont été enregistrées en 2011, soit 10 000 de moins qu'en 2010 (-0,2 %).

Le nombre de sorties trimestrielles des listes de Pôle emploi, en hausse tout au long de l'année 2009, est resté globalement stable au cours de l'année 2010, avant de diminuer à partir du 2^e trimestre 2011. Au total, 5 562 000 sorties des listes de Pôle emploi ont été enregistrées en 2011, soit 85 000 de moins qu'en 2010 (-1,5 %). Depuis le 2^e trimestre 2008, les entrées sont toujours supérieures aux sorties, expliquant la hausse du nombre de demandeurs d'emploi inscrits sur les listes de Pôle emploi.

Parmi les motifs d'inscription, les premières entrées sur le marché du travail ont le plus diminué en 2011 en proportion (-18 %, soit -68 000 entrées par rapport à 2010) (tableau 9). Les entrées suite à licenciements économiques (4), à autres licenciements ou à reprise d'activité (5) ont également diminué (respectivement -23 000, -24 000 et -18 000 entrées par rapport à 2010). Les démissions sont elles aussi en baisse. Après la forte

Source : Pôle emploi, Dares. Calculs des cvs-cjo : Dares.

(4) Ce motif ne comptabilise pas les entrées en convention de reclassement personnalisée (CRP), contrat de transition professionnelle (CTP) ou contrat de sécurisation professionnelle (CSP). Les personnes en CRP, CTP ou CSP sont en effet inscrites en catégorie D sur les listes de demandeurs d'emploi, alors que les entrées et sorties comptabilisées ici concernent les catégories A, B et C.

(5) Le motif de reprise d'activité comprend à la fois le cas où le demandeur d'emploi cherche à reprendre une activité après une interruption d'au moins 6 mois, et les cas où l'entrée à Pôle emploi a lieu suite à une sortie de stage ou à une fin de congé maladie ou maternité.

	2010	2011	Variation 2009/2008	variation 2010/2009	variation 2011/2010
Entrées sur les listes en catégories A, B et C					
Ensemble	5 886	5 876	615	-135	-10
Fins de CDD.....	1 388	1 493	103	-98	105
Fins de mission d'intérim.....	348	372	-79	-101	24
Licenciements économiques.....	185	161	79	-81	-23
Autres licenciements.....	533	510	-49	-110	-24
Démissions.....	200	194	-40	-26	-6
Premières entrées.....	374	307	64	-30	-68
Reprises d'activité.....	466	448	82	-6	-18
Autres cas.....	2 392	2 392	455	316	0
Sorties des listes de catégories A, B et C					
Ensemble	5 647	5 562	175	288	-85
Reprises d'emploi déclarées.....	1 217	1 199	-66	65	-18
Entrées en stage.....	385	391	-12	24	6
Arrêts de recherche					
Dispenses de recherche d'emploi.....	62	29	-31	-21	-34
Maladies.....	238	249	-9	16	11
Autres.....	145	153	-22	3	8
Ensemble.....	446	431	-63	-2	-14
Cessations d'inscription pour défaut d'actualisation.....	2 398	2 363	258	138	-35
Radiations administratives.....	523	519	-76	29	-4
Autres cas.....	678	659	134	34	-19

Champ : France métropolitaine.

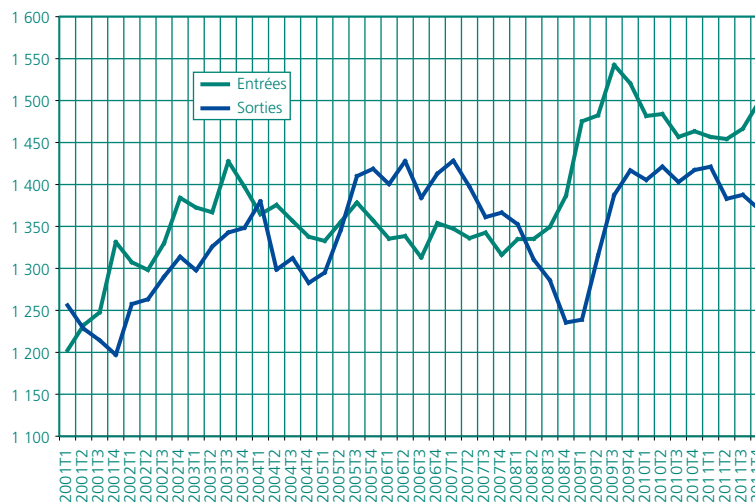
Source : Pôle emploi, Dares. Calculs des cvs-cjo : Dares.

diminution en 2010 (-98 000), le nombre d'entrées suite à fin de CDD est reparti à la hausse en 2011 (+105 000, soit +8 %). Les inscriptions suite à fin de mission d'intérim augmentent également en 2011 (+24 000). Les entrées pour motif « autre cas », qui est le motif d'inscription prépondérant (41 %), sont stables. Cette catégorie d'entrées comprend essentiellement des inscriptions dont le motif n'est pas connu. Les entrées pour réinscription suite à défaut d'actualisation sont généralement incluses dans ce motif qui recouvre aussi les entrées suite à une rupture conventionnelle, mode de rupture du contrat de travail à durée indéterminée entré en vigueur à l'été 2008 avec une montée en charge progressive (280 000 inscriptions pour ce motif en 2011 (6)). Le motif « autre cas » comprend également les inscriptions faisant suite à une fin d'activité non salarié, très peu nombreuses (60 000 inscriptions en 2011).

Les sorties des listes de Pôle emploi ont diminué pour la plupart des motifs. Les sorties pour dispense de recherche d'emploi ont décliné de

Graphique 10 • Évolution des entrées et des sorties des listes de Pôle emploi en catégories A, B et C

Flux trimestriels corrigés des variations saisonnières et des jours ouvrés, en milliers



Note : il s'agit de flux trimestriels équivalents à la somme des flux mensuels du trimestre.
Champ : France métropolitaine.

Source : Pôle emploi, Dares. Calculs des cvs-cjo : Dares.

34 000 en 2011. Depuis le 1^{er} janvier 2009, les conditions d'âge requis pour l'accès à la DRE ont été progressivement durcies. Ce dispositif est supprimé à partir du 1^{er} janvier 2012 [15]. Les cessations d'inscription pour défaut d'actualisation diminuent également (-35 000, soit -1,5 %). Elles représentent 42 % des sorties des listes de Pôle emploi et incluent des reprises d'emploi non déclarées, mais aussi des oublis

(6) Ce chiffre recouvre aussi des réinscriptions après de courtes périodes de sortie des listes par des demandeurs d'emploi initialement inscrits à la suite d'une rupture conventionnelle.

d'actualisation de situation mensuelle suivis d'une réinscription immédiate sur les listes (7). Le nombre de sorties des listes pour reprise d'emploi déclarée diminue de 18 000 en 2011 (-1,5 %). Les sorties pour motif « autres cas » et pour radiations administratives sont également en baisse. De leur côté, les sorties pour « entrées en stage », pour « maladies » et pour « autres arrêts de recherche » sont en augmentation (+6 000, +11 000 et +8 000 respectivement).

D'après l'enquête trimestrielle sur les Sortants des listes de Pôle emploi menée conjointement par la Dares et Pôle emploi [14], la proportion d'inscrits à Pôle emploi en catégorie A, B et C sortant des listes au cours du mois pour reprendre un emploi avait diminué de 2 points entre mars 2008 et mars 2009. Depuis le 1^{er} trimestre 2009, elle fluctue entre 4,4 % et 5,0 %. Au 3^e trimestre 2011, 4,7 % des inscrits à Pôle emploi sortent des listes de Pôle emploi pour reprendre un emploi (graphique 11).

Hausse du nombre de demandeurs d'emploi indemnisés au titre du chômage

Le nombre de demandeurs d'emploi indemnisés au titre du chômage est en hausse depuis la mi-2008 ; 2 390 000 personnes étaient ainsi

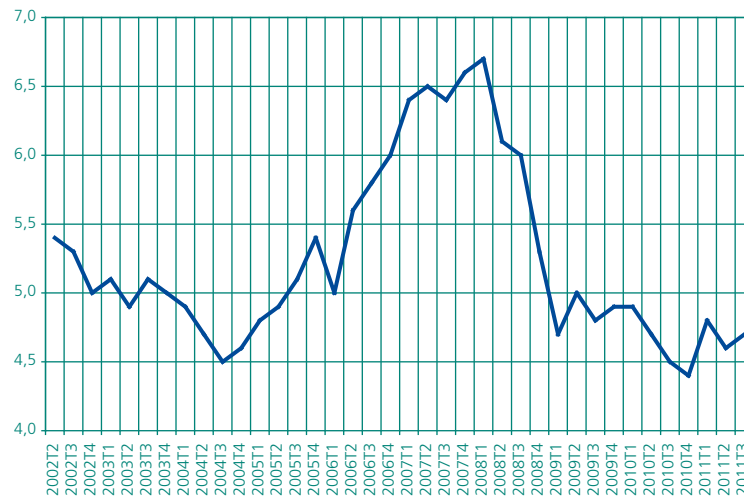
Baisse de l'activité des jeunes et forte hausse de l'activité des seniors en 2011

En 2011, la population active a continué à s'accroître alors que la population en âge de travailler a diminué

Par définition, la population active regroupe les personnes en emploi et les chômeurs. Elle est estimée par l'Insee comme la somme des estimations d'emploi issues des sources administratives et du chômage au sens du BIT calculé à partir de

Graphique 11 • Taux de sortie des catégories A, B et C pour reprise d'emploi

Données trimestrielles corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrés, en % des personnes inscrites en fin du trimestre précédent



Lecture : 4,7 % des inscrits à Pôle emploi en catégorie A, B et C à la fin août 2011 ont repris un emploi.

Champ : sortants dans le dernier mois du trimestre des listes de Pôle emploi en catégories A, B et C de France métropolitaine et présents sur les listes à la fin du trimestre précédent.

allocataires fin 2011, soit 195 000 de plus en un an. Parmi elles, 2 064 000 personnes percevaient l'allocation d'assurance chômage (+146 000 en un an) et 344 000 une allocation du régime de solidarité (+49 000 en un an) (tableau 8). La part des demandeurs d'emploi indemnisés parmi l'ensemble des inscrits (catégories A à E) s'établit à 49,2 % en décembre 2011, soit à un niveau plus élevé que fin 2010 (47,4 %).

Le nombre de dispensés de recherche d'emploi indemnisés a continué à baisser en 2011 (-106 000 après -58 000 en 2010). Cette baisse s'explique pour l'essentiel par le resserrement progressif des conditions d'accès au dispositif.

l'enquête Emploi (encadré 1). Du 4^e trimestre 2010 au 4^e trimestre 2011, le nombre de chômeurs au sens du BIT a augmenté de 53 000. Il avait reculé de 82 000 en 2010, après s'être accru de 528 000 en 2009. De son côté, l'emploi total a ralenti : en moyenne, il a augmenté de 83 000 postes du 4^e trimestre 2010 au 4^e trimestre 2011 après une hausse de 120 000 en 2010. Au total, poursuivant la tendance observée depuis plus de 30 ans, la population active s'est accrue en 2011, de 136 000 actifs supplémentaires, après +38 000 en 2010 et +238 000 en 2009 (tableau 10) [4].

L'évolution de la population active dépend en premier lieu de celle de la population en âge de travailler et de la structure par âge de cette dernière.

Source : Pôle emploi, Dares, STMT et enquête Sortants.

(7) L'information sur les motifs d'entrée et sortie des listes repose sur la déclaration du demandeur d'emploi. Les reprises d'emploi déclarées sous-estiment le nombre de reprises réelles d'emploi. En particulier, chaque mois, de nombreux demandeurs d'emploi sortent des listes parce qu'ils n'ont pas actualisé leur situation mensuelle en fin de mois (ils sont enregistrés dans le motif « cessation d'inscription pour défaut d'actualisation ») ou à la suite d'une radiation administrative, par exemple pour non réponse à une convocation. Or, une partie de ces demandeurs d'emploi a en fait retrouvé un emploi. L'enquête trimestrielle Sortants des listes réalisée conjointement par Pôle emploi et la Dares permet de fournir une estimation de la part des sorties réelles pour reprise d'emploi.

Tableau 10 • **Évolution de la population active, de l'emploi et du chômage**

Données en variation de moyenne trimestrielle corrigées des variations saisonnières, en milliers

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2010				2011			
							T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
	Variations annuelles (du T4 au T4)						Variations trimestrielles							
Population active.....	145	115	14	238	38	136	19	-22	25	16	55	24	33	23
Emploi	316	347	-73	-290	120	83	22	21	35	42	53	53	-1	-23
Rappel : Emploi en fin de période.....	311	351	-148	-223	124	61	11	30	40	43	64	43	-45	0
Chômage.....	-171	-232	87	528	-82	53	-3	-43	-10	-26	2	-29	34	46

Concepts : sources administratives, moyenne trimestrielle estimée comme demi-somme de la fin du trimestre précédent et de la fin du trimestre considéré (emploi), BIT (chômage).

Lecture : du 4^e trimestre 2010 au 4^e trimestre 2011, la population active observée a progressé de 136 000 personnes (+83 000 en emplois et +53 000 chômeurs).

Champ : France métropolitaine, ensemble de la population (emploi), ménages (chômage).

Source : Insee, estimations d'emploi total et enquêtes Emploi 2005-2011.

La population en âge de travailler est définie traditionnellement comme l'ensemble des personnes âgées de 15 à 64 ans. En 2011, la population en âge de travailler a diminué de 25 000 personnes (tableau 11), après avoir constamment progressé depuis la fin de la seconde guerre mondiale. En 2010, elle avait progressé de 146 000 personnes après s'être accrue de 124 000 en 2009, alors, qu'elle avait augmenté de plus de 200 000 chaque année de 2003 à 2006. Cette décélération, puis le fléchissement de 2011, proviennent principalement du moindre dynamisme de la population des 55-64 ans ces dernières années : +15 000 en 2011 après des hausses de près de 200 000 par an de 2008 à 2010 et d'environ 300 000 par an de 2003 à 2007. Cette rupture de tendance s'explique par le vieillissement de la population : ces quatre dernières années, et surtout en 2011, des générations plus nombreuses sont sorties de la classe d'âge des 15-64 ans (8).

Le vieillissement de la population en âge de travailler pèse sur l'évolution de la population active

Depuis le début des années 2000, et jusqu'en 2010, l'arrivée des premières générations du baby boom à 55 ans s'est accompagnée d'un vieillissement de la population en âge de travailler : 20 %

des 15-64 ans étaient âgés d'au moins 55 ans en 2011, alors qu'ils n'étaient que 15 % en 2001. En 2011, comme en 2010, la population des 15-64 ans avait en moyenne 39,9 ans, après 38,3 ans en 2000 et 36,5 ans en 1980. Entre 2005 et 2010, l'âge moyen des 15-64 ans a augmenté de 2 mois chaque année, à un rythme deux fois plus rapide que lors des 15 années précédentes. De 2001 à 2005, la forte progression de la population a surtout reposé sur celle des 55-59 ans (+270 000 en moyenne chaque année), puis sur celle des 60-64 ans jusqu'en 2010 (+250 000 par an en moyenne). En 2011, le nombre de 60-64 ans a augmenté plus modérément (+12 000), la première génération du baby-boom ayant atteint l'âge de 65 ans. Les taux d'activité commençant à diminuer à partir de 55 ans, avec une forte baisse entre 59 et 60 ans, le baby-boom a contribué, par un effet de structure démographique, à ralentir l'accroissement de la population active dès 2001, avec un impact plus important jusqu'en 2006.

A contrario, la population des 25-54 ans, qui comprend la majorité des individus en âge de travailler (61 % à la fin de l'année 2011), est plutôt en recul ces dernières années (-19 000 en 2011). À partir de 2000, des générations de baby-boomers ont quitté en effet cette tranche d'âge chaque année et ont été progressivement remplacées par des générations entrantes post baby-boom, moins nombreuses. Correspondant

(8) En 2011, 750 000 personnes ont atteint l'âge de 65 ans ; elles étaient 570 000 un an auparavant et 520 000 en 2007. La hausse de cette population traduit l'évolution des naissances entre 1942 à 1946, d'abord avec un rattrapage progressif des naissances suite à la chute de celles-ci au début de la seconde guerre mondiale, puis le début du baby-boom (le nombre de naissances en 1946 s'est élevé à 844 000, contre 646 000 en 1945).

Tableau 11 • **Évolution de la population en âge de travailler par tranche d'âge**

Variations au cours de l'année en milliers, structure en %

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	Structure fin 2011
Population des 15-24 ans.....	66	53	-1	-46	-52	-35	-23	-16	-21	19
Population des 25-54 ans.....	-118	-97	-60	30	-15	-50	-58	-33	-19	61
Population des 55-64 ans.....	282	277	315	304	266	204	205	195	15	20
dont : 55-59 ans.....	253	239	239	15	-8	-39	-26	-38	3	10
60-64 ans.....	29	38	76	289	274	243	232	233	12	10
Total des 15-64 ans.....	230	234	253	288	198	119	124	146	-25	100

Méthode : l'évolution annuelle de la population active par classes d'âge tient compte de l'accroissement naturel et du solde migratoire.

Lecture : au cours de l'année 2011, le nombre de personnes âgées de 60 à 64 ans a progressé de 12 000 en France métropolitaine ; fin 2011, ils comptent pour 10 % dans la population en âge de travailler (15-64 ans).

Champ : France métropolitaine.

Source : Insee, estimations de population ; calcul Dares.

Tableau 12 • Taux d'activité et taux d'activité « sous-jacent » par tranche d'âge et sexe

Données au 4^e trimestre corrigées des variations saisonnières, en %

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Ensemble									
15-64 ans	69,9	69,9	69,8	69,7	69,8	70,2	70,4	70,3	70,5
taux sous-jacent 15-64 ans	66,9	67,2	67,4	67,7	68,2	68,8	69,3	69,4	69,7
15-24 ans	37,8	38,1	38,2	37,9	38,8	38,9	39,3	38,8	37,8
25-54 ans	87,1	87,4	87,6	87,9	88,3	88,8	88,9	88,7	88,4
55-64 ans	39,8	40,6	40,5	40,3	39,9	40,7	41,8	42,9	45,7
taux sous-jacent 55-64 ans	34,9	35,7	35,7	36,6	37,2	38,8	40,6	42,5	45,7
Hommes									
15-64 ans	75,8	75,3	75,1	74,6	74,5	74,9	75,0	74,7	74,7
taux sous-jacent 15-64 ans	72,7	72,5	72,7	72,6	72,9	73,7	73,9	74,0	74,1
15-24 ans	41,7	42,2	41,8	41,9	42,3	42,7	43,1	42,6	40,9
25-54 ans	94,1	94,0	94,2	93,9	94,1	94,6	94,4	94,1	93,7
55-64 ans	44,1	43,6	43,8	42,8	42,1	43,2	44,8	45,6	48,5
taux sous-jacent 55-64 ans	38,8	38,1	38,6	38,8	39,4	41,2	43,4	45,2	48,6
Femmes									
15-64 ans	64,1	64,7	64,6	65,0	65,4	65,6	65,9	66,0	66,4
taux sous-jacent 15-64 ans	61,3	62,1	62,3	63,0	63,6	64,2	64,8	65,0	65,4
15-24 ans	33,9	34,0	34,7	34,0	35,4	35,2	35,4	34,9	34,6
25-54 ans	80,4	81,1	81,3	82,1	82,6	83,2	83,6	83,6	83,4
55-64 ans	35,6	37,7	37,3	38,1	37,8	38,2	39,1	40,4	43,2
taux sous-jacent 55-64 ans	31,3	33,4	33,0	34,7	35,1	36,5	37,9	40,0	43,0

Concepts : activité au sens du BIT, âge atteint à la date de l'enquête.

Lecture : au 4^e trimestre 2011, 70,5 % des personnes âgées de 15 à 64 ans sont actives (en emploi ou au chômage). Si l'ensemble des générations qui composent la tranche d'âge était de taille équivalente, 69,7 % des 15-64 ans seraient actifs (taux sous-jacent).

Champ : population des ménages de France métropolitaine.

Source : Insee, enquêtes Emploi 2003-2011.

aux âges les plus actifs (tableau 12), la diminution de la population des 25-54 ans a ainsi pesé négativement sur l'évolution de la population active. Enfin, le nombre de jeunes de 15 à 24 ans a baissé chaque année depuis 2005. Il a reculé de 21 000 en 2011 et au total de 190 000 ces six dernières années.

En 2011, le taux d'activité des seniors a augmenté de 2,8 points et celui des jeunes de 15 à 24 ans a baissé d'1 point

L'évolution de la population active dépend également des modifications des comportements d'activité, sous l'effet notamment de phénomènes tendanciels comme la participation croissante des femmes sur le marché du travail, ou de l'impact de certaines politiques publiques, telles les réformes des retraites de 2003 et 2010 et les conditions d'accès aux mesures publiques de cessation anticipée d'activité (9).

Au 4^e trimestre 2011, le taux d'activité au sens du BIT des 15-64 ans s'élève à 70,5 % (tableau 12), les trois quarts des hommes et les deux tiers des femmes en âge de travailler étant en activité. Le taux d'activité « sous-jacent », indicateur permettant de neutraliser l'impact de la structure démographique, a progressé de 0,2 point en un an, s'établissant à 69,7 %, avec une hausse plus forte pour les femmes (+0,4 point) que pour les hommes (+0,1 point). Depuis le 4^e trimestre 2003, le taux d'activité sous-jacent des 15-64 ans a augmenté de 2,8 points, plus fortement pour les femmes (+4,1 points) que pour les hommes

(+1,4 point). L'écart entre les taux d'activité « sous-jacents » masculin et féminin s'est ainsi à nouveau réduit mais reste néanmoins important : 8,7 points en 2011 après 11,4 points en 2003.

Au 4^e trimestre 2011, 83,4 % des femmes âgées de 25 à 54 ans sont actives. Le taux d'activité féminin aux âges intermédiaires a légèrement reculé au cours de l'année 2011 (-0,2 point entre le 4^e trimestre 2010 et le 4^e trimestre 2011) après sa progression depuis la seconde moitié des années 1960. Le taux d'activité masculin de la même tranche d'âge, 93,7 % au 4^e trimestre 2011, a quant à lui reculé de 0,4 point en un an et de 1,0 point depuis le 4^e trimestre 2008.

De son côté, le taux d'activité des 15-24 ans a baissé en 2011 (-1,0 point), plus nettement pour les jeunes hommes (-1,7 point) que pour les jeunes femmes (-0,3 point). Au 4^e trimestre 2011, il s'établit ainsi à 37,8 %, respectivement à 40,9 % et 34,6 % pour les taux d'activité masculin et féminin. Le recul des taux d'activité des jeunes peut sembler paradoxal au regard de l'accroissement du nombre de jeunes en alternance (600 000 jeunes de moins de 26 ans fin 2011, soit +30 000 en un an) [8]. D'autres facteurs peuvent cependant expliquer cette baisse. La population active des 15-24 ans peut ainsi évoluer en raison des fluctuations de la conjoncture (10) (voir encadré 1, effets de flexion).

La plus forte participation des seniors au marché du travail s'est accélérée en 2011 : le taux d'activité des 55-64 ans a augmenté de 2,8 points, après +1,1 point en 2010, avec une hausse proche du taux d'activité « sous-jacent » (+3,2 points, après +1,9 point en 2010). Depuis le 4^e trimestre 2003, la hausse du taux sous-jacent a

(9) D'autres politiques publiques, notamment dans le domaine de la formation professionnelle, peuvent avoir joué sur l'évolution de la population active, avec un effet estimé par l'Insee de -10 000 personnes en 2011 [5].

(10) Ces dernières années, le taux d'activité des 15-24 ans semble avoir évolué de manière inattendue. En 2009, il a ainsi augmenté de 0,5 point, alors que le PIB se contractait de -1,0 % du 4^e trimestre 2008 au 4^e trimestre 2009. A contrario, la reprise de l'activité économique au cours des années 2010 (+1,8 %) et 2011 (+1,2 %) s'est accompagnée d'un recul du taux d'activité des 15-24 ans : -0,6 point en 2010 puis -1,0 point en 2011.

atteint 10,6 points (+9,8 points pour les hommes et +11,7 points pour les femmes). Malgré cette hausse, le taux d'activité des seniors reste encore faible : au 4^e trimestre 2011, le taux d'activité des hommes de 55-64 ans s'établit à 48,5 % et celui des femmes à 43,2 %.

Outre les réformes des retraites, l'augmentation du taux d'activité des seniors tient pour partie à des changements dans leurs comportements d'activité liés aux inflexions de certaines politiques publiques, notamment les dispositifs de retraits anticipé d'activité à financement public. Depuis 2009, la proportion de personnes bénéficiant d'une dispense de recherche d'emploi (DRE), d'un départ anticipé en retraite pour carrière longue (DARCL) ou d'une préretraite à financement public entre 55 et 59 ans, âges les plus concernés par ces mesures, a fortement reculé (11) (graphique 12). Le recul est notamment plus

marqué pour les hommes (-10,2 points en 3 ans) que pour les femmes (-4,8 points), car celles-ci sont moins concernées par ce type de mesures [9]. Le resserrement des conditions d'accès à un DARCL (12) et la suppression progressive de la DRE (13) ont contribué à augmenter la participation des 55-59 ans au marché du travail depuis 2009. Le taux d'activité « sous-jacent » des 55-59 ans a ainsi progressé de 10,5 points en trois ans (+3,3 points en 2011, après +3,9 points en 2010 et +3,3 points en 2009).

L'accélération de la participation des seniors au marché du travail en 2011 est toutefois due aux 60-64 ans : leur taux d'activité « sous-jacent » a augmenté de 3,1 points alors qu'il était stable en 2010, en raison notamment de l'entrée en vigueur au 2nd semestre de la réforme des retraites qui a maintenu plus tardivement sur le marché du travail les personnes nées au 2nd semestre 1951.

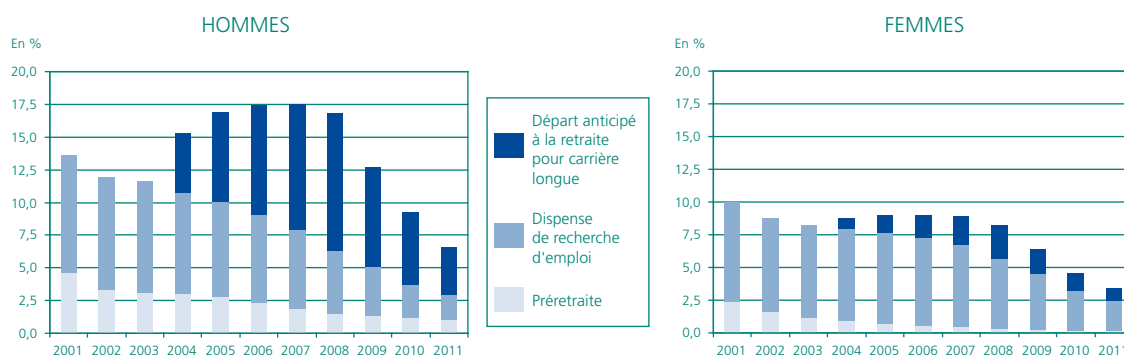
(11) Les nombres des bénéficiaires âgés de 55 à 59 ans d'une préretraite et d'une dispense de recherche d'emploi ont été révisés sur le passé par rapport aux publications antérieures.

(12) Fin 2011, le nombre de personnes âgées de 55 à 59 ans ayant bénéficié d'un DARCL s'élève à 91 000, après 138 000 fin 2010 (-34 %) et 266 000 fin 2008.

Outre le resserrement des conditions d'accès, cette baisse provient aussi des effets décalés de la loi Berthoin de 1959 qui a porté à 16 ans l'âge de scolarité obligatoire pour les générations nées à partir de 1953 [15].

(13) Fin 2011, en France métropolitaine, 160 000 personnes indemnisées âgées de 55 à 65 ans, ont bénéficié d'une DRE, après 260 000 fin 2010 (-40 %) et 350 000 fin 2008 [15].

Graphique 12 • Poids des mesures de retrait d'activité à financements publics entre 55 et 59 ans selon le sexe



Lecture : fin 2011, 3,6 % des hommes de 55 à 59 ans ont bénéficié d'un départ anticipé à la retraite, 1,9 % d'une dispense de recherche d'emploi et 1,0 % d'une préretraite totale à financement public.

Champ : France métropolitaine.

Sources : Pôle emploi, DSS et Cnam (préretraites publiques) ; Pôle emploi (DRE) ; estimation Dares, données Cnav (DAR) ; Insee (population totale).

Tableau 13 • Contribution de la démographie et des taux d'activité à la variation de la population active des 15-64 ans

Données en variation sur un an des moyennes trimestrielles du 4^e trimestre, en milliers

Variations annuelles du T4 au T4	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
15-64 ans								
Variation de la population active	143	238	119	61	33	235	18	68
Contribution de la démographie	109	80	59	22	-22	6	-20	-32
Contribution des taux d'activité.....	34	157	61	39	54	229	38	100
15-24 ans								
Variation de la population active	43	27	-41	42	-37	24	-53	-80
Contribution de la démographie	51	-8	-20	-11	-10	23	10	-2
Contribution des taux d'activité.....	-8	35	-21	52	-27	1	-64	-79
25-54 ans								
Variation de la population active	-65	86	57	-43	-63	24	-96	-102
Contribution de la démographie	-57	-24	30	-8	-35	-46	-39	-17
Contribution des taux d'activité.....	-8	110	28	-34	-29	71	-57	-85
55-64 ans								
Variation de la population active	166	125	103	62	133	187	168	250
Contribution de la démographie	115	112	49	42	23	30	9	-14
Contribution des taux d'activité.....	51	13	53	21	110	157	158	263

Concepts : La contribution de la démographie (respectivement des taux d'activité) à l'évolution de la population active correspond à la variation de la population active qui aurait été observée à taux d'activité (respectivement à populations actives) par âge détaillé constants (respectivement constantes). La population active est par définition égale à la somme des estimations d'emploi, issues de sources administratives, et du nombre de chômeurs au sens du BIT calculé à partir de l'enquête Emploi. Les taux d'activité prennent en compte cette définition : pour chaque classe d'âge, le nombre de personnes en emploi issu de l'enquête Emploi est calé sur les estimations d'emploi total (sources administratives). Les variations de la population active présentées dans ce tableau portent sur les 15-64 ans, celles du tableau 10 sur les 15 ans ou plus. L'âge est l'âge atteint à la date de l'enquête.

Lecture : en 2011, à population par âge inchangée, l'augmentation des taux d'activité par âge des 55-64 ans a contribué pour 263 000 à la progression de la population active.

Champ : population des ménages de France métropolitaine.

Source : Insee, enquêtes Emploi 2003-2011.

La forte progression des taux d'activité des seniors porte la croissance de la population active en 2011

Du 4^e trimestre 2010 au 4^e trimestre 2011, le nombre d'actifs âgés de 15 à 64 ans a progressé de 68 000 (14) (tableau 13). Les actifs sont plus nombreux en 2011 pour les seniors (+250 000), mais le sont moins pour les 15-24 ans (-80 000) et les 25-54 ans (-102 000).

Les évolutions de la population active résultent de deux facteurs : la démographie (nombre de personnes en âge de travailler et structure par âge de cette population) et les comportements d'activité. En 2011, tout comme en 2010, ces facteurs ont joué en sens contraire : la démographie a freiné l'évolution de la population active des 15-64 ans de 32 000, alors que les comportements d'activité ont contribué à l'augmenter de 100 000.

La démographie a modéré la hausse de la population active d'environ 15 000 personnes en 2011 pour les 25-54 ans et les 55-64 ans, mais a peu joué sur le recul du nombre d'actifs pour les 15-24 ans (-2 000). Ces dernières années, la contribution

de la démographie à l'évolution de la population active des 15-64 ans s'est plutôt infléchie. Entre 2008 et 2011, les évolutions démographiques ont pesé sur la progression de la population active (-17 000 par an en moyenne) alors qu'elles y avaient positivement contribué en 2006 et 2007 (+22 000 actifs en 2007, après +59 000 en 2006).

En 2011, comme en 2010, la contribution positive des comportements d'activité à l'évolution de la population active est liée à la forte hausse des taux d'activité des seniors (contribution de +263 000, après +158 000 en 2010). En revanche, les baisses de taux d'activité des 15-24 ans et des 25-54 ans, pour la deuxième année consécutive, ont contribué à freiner les évolutions des populations actives de chacune de ces classes d'âge d'environ 80 000 personnes.

(14) Le nombre d'actifs de plus de 15 ans, mesuré par la comptabilité nationale, a quant à lui augmenté de 136 000 du 4^e trimestre 2010 au 4^e trimestre 2011 (tableau 10). L'écart présenté avec les données du tableau 13 s'explique principalement par le dynamisme des actifs âgés de 65 ans ou plus dont le nombre a augmenté de 64 000 entre le 4^e trimestre 2010 et le 4^e trimestre 2011.

**Julie ARGOUARC'H (Insee),
Claude MINNI (coordination, Dares),
Sébastien PONS (Dares), Véronique RÉMY (Dares),
Marie REY (Insee), Gwennaél SOLARD (Dares).**

Pour en savoir plus

- [1] Dares (2011), « Emploi, chômage, population active : bilan de l'année 2010 », *Dares Analyses* n° 065, août.
- [2] Insee (2010), « Comment expliquer les évolutions de l'emploi depuis le début de la crise ? », *dossier de la Note de conjoncture*, décembre.
- [3] Finot J. (2012), « L'emploi intérimaire au quatrième trimestre 2011 : nouveau repli de l'intérim », *Dares Indicateurs* n° 025, mars.
- [4] Insee (2012), « Fiches emploi et chômage », *Note de conjoncture*, juin.
- [5] Bahu M. (2011), « Les contrats d'aide à l'emploi en 2010 : maintien des entrées à un haut niveau pour soutenir un emploi encore fragilisé par la crise », *Dares Analyses* n° 085, novembre.
- [6] Sanchez R. (2012), « Le contrat de professionnalisation en 2011 : plus d'entrées qu'en 2010 et des contrats plus courts », *Dares Analyses*, n° 021, mars.
- [7] Sanchez R. (2011), « L'apprentissage en 2010 : des entrées presque aussi nombreuses qu'en 2009 et des contrats plus longs », *Dares Analyses* n° 089, décembre.
- [8] Minni C., Pommier P. (2012), « Emploi et chômage des jeunes de 15 à 29 ans en 2011 », *Dares Analyses* à paraître.
- [9] Minni C. (2012), « Emploi et chômage des 55-64 ans en 2011 », *Dares Analyses* à paraître.
- [10] Thélot H. (2008), « Aux frontières de l'emploi, du chômage et de l'inactivité », *Insee Première* n° 1207, août.
- [11] Insee (2012), « Résultats de l'enquête Emploi au premier trimestre 2012 », *Informations rapides* n° 142, juin.
- [12] Coudin E., Thélot H. (2009), « Le halo du chômage : entre chômage BIT et inactivité », *Insee Première* n°1260, octobre.
- [13] Pasquereau A. (2012), « Les dispositifs publics d'accompagnement des restructurations », *Dares Analyses* à paraître. Séries statistiques des dispositifs publics d'accompagnement des restructurations, Dares
- [14] Dares (2012), « Les sortants des listes de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en septembre 2011 », *Dares Indicateurs* n° 035, juin.
- [15] Marioni P., Merlier R. (2012), « La dispense de recherche d'emploi et les préretraites en 2011 », *Dares Analyses* à paraître.
- [16] Dares – Pôle emploi (2012), « Demandeurs d'emploi inscrits et offres collectées par Pôle emploi en avril 2012 », *Dares Indicateurs* n° 034, mai.
- [17] Debauche E., Deroyon T., Mikol F., Valdelièvre H. (2007), « Analyse de l'évolution des statistiques de demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE de la mi 2005 à la fin 2006 », *Document d'étude Dares* n° 128, août.
- [18] Debauche E., Deroyon T., Mikol F. (2008), « Retour sur l'évolution du nombre de demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE en 2005 et 2006 », *Document d'étude Dares* n° 142, décembre.
- [19] Merlier R., Rochut J. (2011), « La dispense de recherche d'emploi en 2009 et 2010 : en baisse continue », *Dares Analyses* n° 037, mai.

LES OUTILS CONJONCTURELS

Le suivi de l'emploi repose sur les « estimations d'emploi ». Elles sont issues d'une synthèse de plusieurs sources statistiques d'origine administrative : données des Urssaf, de Pôle emploi, de la Mutualité sociale agricole, du fichier de paie des agents de l'État... De ces sources sont déduits un niveau de référence annuel et des indices trimestriels d'évolution de l'emploi.

Depuis septembre 2009, les estimations d'emploi annuelles servant de niveau de référence sont estimées avec le dispositif Estel (estimations d'emploi localisées) par département, région, statut et secteur d'activité. Les estimations des effectifs salariés s'appuient sur les déclarations annuelles de données sociales (DADS) dites « grand format » qui incluent les effectifs de la fonction publique d'État et les salariés des particuliers employeurs. Pour les non-salariés, ce sont les données des Urssaf et de la Mutualité sociale agricole qui sont utilisées. Les chiffres de fin 2011 n'étant pas disponibles au moment de la réalisation de cette publication, l'hypothèse a été faite d'une évolution comparable des effectifs non-salariés en 2011 à ce qu'elle était pour l'année 2010 (+6 000). Les estimations calculées par Estel sont corrigées de la multiactivité et correspondent à un concept d'emploi au sens du Bureau international du travail (BIT). Ainsi, toute personne ayant effectué un travail déclaré au cours de la dernière semaine de l'année est comptabilisée dans le niveau d'emploi qui sert de référence.

Les évolutions trimestrielles de l'emploi mobilisent les données des Urssaf et celles de Pôle emploi sur les missions d'intérim.

L'utilisation trimestrielle des sources administratives repose sur une hypothèse de stabilité de la pluriactivité et permet de ventiler les évolutions de l'emploi par secteur d'activité. Ces « estimations d'emploi » sont utilisées dans les *Notes de conjoncture* de l'Insee, et constituent la référence en matière de suivi conjoncturel de l'emploi. Elles alimentent enfin la comptabilité nationale.

Le suivi du chômage se fonde sur l'enquête Emploi de l'Insee, seule source statistique permettant de mesurer le chômage au sens du Bureau international du travail. Depuis septembre 2007, les données infra-annuelles utilisées proviennent uniquement de l'enquête Emploi et non plus, comme auparavant, des statistiques mensuelles de la Dares et de Pôle emploi calées sur l'enquête Emploi. L'enquête Emploi est effectuée tout au long de l'année auprès des ménages : les personnes vivant en collectivité (foyers, cités universitaires, hôpitaux, prisons, maisons de retraite) ne sont pas interrogées. L'échantillon était formé de 45 000 logements chaque trimestre jusqu'en 2008, soit environ 70 000 individus répondants. À partir de début 2009, la taille de l'échantillon a augmenté progressivement pour aboutir à la mi-2010 à une augmentation de 50 % (115 000 répondants). Les résultats sont publiés en moyenne sur chaque trimestre. Comme toutes les enquêtes, l'enquête Emploi porte sur un échantillon restreint de la population, et ses estimations comportent une marge d'erreur. Cela n'empêche cependant pas l'utilisation des résultats de l'enquête pour une lecture conjoncturelle des évolutions du marché du travail.

Les concepts pour l'âge et pour l'activité des stagiaires retenus dans cette publication sont les nouveaux concepts adoptés par l'Insee à partir de 2011 et appliqués rétrospectivement depuis 2003. Ces nouveaux concepts sont conformes aux recommandations d'Eurostat. L'âge retenu est désormais celui atteint au moment de l'enquête, et non plus en fin d'année. Le statut d'activité d'un stagiaire dépend maintenant de sa rémunération et non plus de la nature de son stage. Ces changements peuvent modifier les indicateurs en niveau, notamment sur certaines tranches d'âge, mais influent très peu sur leurs évolutions.

La population active au sens de la comptabilité nationale est la somme de deux agrégats : l'emploi et le chômage. Son évolution dépend de plusieurs facteurs. En premier lieu, l'évolution de la population active dépend des tendances démographiques de la population en âge de travailler ; l'impact de l'évolution du nombre de personnes d'un âge donné sur l'évolution de la population active est alors proportionnel au taux d'activité constaté à l'âge considéré. En second lieu, l'évolution de la population active dépend des changements de comportements d'activité : certains facteurs sont tendanciels (comme la progression de l'activité féminine depuis le milieu des années 60), tandis que d'autres résultent de mesures de politiques publiques (comme celles visant à augmenter la participation des seniors au marché du travail). Les comportements d'activité sont aussi susceptibles d'être impactés par la conjoncture du marché du travail (effets de flexion) : des inactifs peuvent rejoindre la population active quand le marché du travail s'améliore (effets d'appel) ou la quitter quand il se dégrade (effets de découragement).

DÉFINITIONS

A • Activité, emploi et chômage au sens du BIT

La **population active** au sens du BIT est constituée de la population active occupée et des chômeurs.

La population active occupée, appelée aussi « population active ayant un emploi », comprend les personnes ayant exercé une activité rémunérée, ne serait-ce qu'une heure, au cours d'une semaine de référence, semaine précédant juste l'interrogation du ménage. Elle comprend aussi les personnes pourvues d'un emploi mais qui en sont temporairement absentes : congé maladie de moins d'un an, congés payés, congé de maternité, formation rémunérée par l'employeur, chômage technique ou partiel, ... Les « aides familiaux », les militaires du contingent, ainsi que les stagiaires rémunérés font aussi partie de la population active occupée. Parmi les personnes qui ne sont pas classées dans la population active occupée, sont considérées comme **chômeur** au sens du BIT les personnes disponibles pour prendre un emploi dans les 15 jours et qui, soit ont fait des démarches de recherche d'emploi dans le mois précédent, soit ont déjà trouvé un emploi commençant dans les trois mois suivant. Enfin, les **inactifs** sont les personnes qui ne sont pas classées dans la population active.

La notion d'activité au sens du BIT est différente de celle de la comptabilité nationale dans la mesure où cette dernière s'appuie sur les sources administratives pour l'emploi, comme c'est le cas pour le suivi de l'emploi dans cette publication.

Le **taux d'activité** (respectivement **taux d'emploi, part de chômage**) d'une classe d'âge est le rapport du nombre d'actifs (respectivement actifs occupés, chômeurs) de la classe d'âge à la population totale de la même classe d'âge. Le taux d'activité est donc la somme du taux d'emploi et de la part de chômage. Le **taux de chômage** rapporte quant à lui le nombre de chômeurs au nombre d'actifs de la tranche d'âge considérée. Lorsqu'une tranche d'âge comporte une forte proportion d'inactifs, comme c'est le cas pour les jeunes de 15 à 24 ans, le taux de chômage est beaucoup plus élevé que la part de chômage.

Le **taux d'emploi en équivalent temps plein** est le rapport des effectifs en emploi convertis en équivalent-temps plein dans leur emploi principal à la population totale.

Le **taux d'activité** (respectivement d'emploi) « **sous-jacent** » est égal à la moyenne arithmétique (non pondérée par la taille des différentes générations) des taux d'activité (respectivement d'emploi) par âge détaillé. C'est le taux d'activité (respectivement d'emploi) qu'aurait connu une classe d'âge si chaque génération qui la compose était de taille identique ; les effets de composition démographique sont ainsi neutralisés. Pour les 55-64 ans, ces effets sont particulièrement importants de 2001 à 2010 avec le passage des premières cohortes du baby-boom à ces âges, ce qui affecte fortement l'évolution du taux d'emploi effectif de cette tranche d'âge.

Le « **halo** » du **chômage** regroupe les personnes qui n'ont pas d'emploi, qui souhaitent travailler, mais qui ne sont pas considérées comme au chômage selon les normes du BIT, car elles ne sont pas disponibles pour travailler dans les deux semaines ou (et) n'ont pas effectué de démarches actives de recherche d'emploi dans le mois précédent.

Le **sous-emploi** au sens du BIT recouvre les personnes qui ont un emploi à temps partiel, qui souhaitent travailler plus d'heures sur une semaine donnée et qui sont disponibles pour le faire, ainsi que les personnes ayant involontairement travaillé moins que d'habitude (chômage technique ou partiel). En raison des modifications introduites dans l'enquête Emploi en 2008 pour se rapprocher de la définition BIT du sous-emploi, les chiffres de 2008 à 2011 ne sont pas comparables à ceux des années antérieures.

B • Demandeurs d'emploi

Les **demandeurs d'emploi** sont des personnes qui sont inscrites à Pôle emploi.

Les statistiques sur les demandeurs d'emploi sont construites à partir de fichiers administratifs qu'utilise Pôle emploi pour son activité. La répartition entre les catégories A, B ou C et les catégories D ou E s'effectue sur la base de règles juridiques portant notamment sur l'obligation de faire des actes positifs de recherche d'emploi et d'être immédiatement disponible. L'exercice d'une activité réduite est autorisé et conditionne la répartition entre les catégories A, B et C.

Dans les publications statistiques, les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi sont regroupés en cinq catégories :

- catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi ;
- catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois) ;
- catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. de plus de 78 heures au cours du mois) ;
- catégorie D : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (en raison d'un stage, d'une formation, d'une maladie...), sans emploi ;
- catégorie E : demandeurs d'emploi non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, en emploi (par exemple : bénéficiaires de contrats aidés).

La notion de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi est une notion différente de celle de chômeurs au sens du Bureau international du travail (BIT) : certains demandeurs d'emploi ne sont pas chômeurs au sens du BIT et inversement certains chômeurs ne sont pas inscrits à Pôle emploi.

Au-delà des évolutions du marché du travail, différents facteurs peuvent affecter les données relatives aux demandeurs d'emploi : modification du suivi et de l'accompagnement des demandeurs d'emploi, comportement d'inscription des demandeurs d'emploi...

CHÔMEURS AU SENS DU BIT ET DEMANDEURS D'EMPLOI INSCRITS SUR LES LISTES DE PÔLE EMPLOI : DES ÉVOLUTIONS DIVERGENTES EN 2010 ET 2011

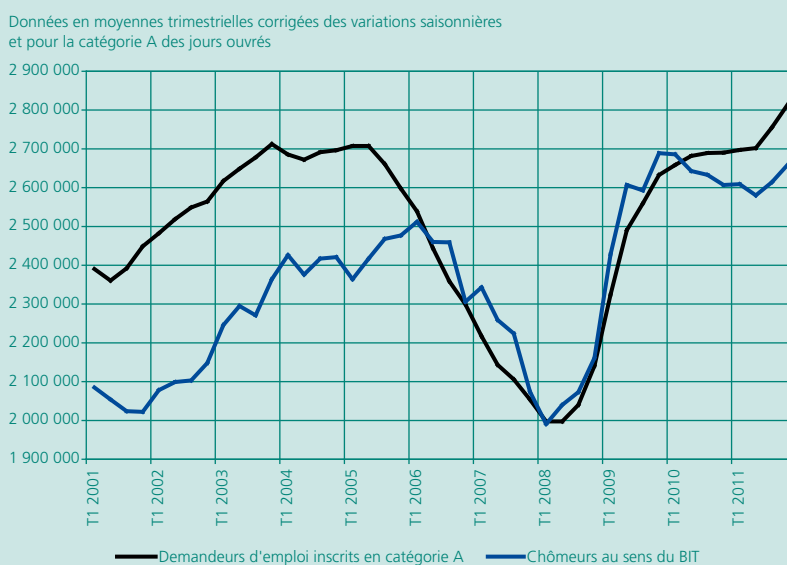
Les différences conceptuelles entre chômage au sens du BIT et inscription à Pôle emploi

Le chômage au sens du BIT et l'inscription à Pôle emploi recouvrent deux concepts bien distincts. Le chômage au sens du BIT renvoie à une situation sur le marché du travail. Est chômeur au sens du BIT toute personne en âge de travailler (15 ans ou plus) qui vérifie les trois conditions suivantes : (i) ne pas avoir travaillé une seule heure pendant une semaine de référence ; (ii) être disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours ; (iii) avoir recherché activement un emploi dans le mois précédent ou en avoir trouvé un qui commence dans les trois mois. La mesure du chômage au sens du BIT repose sur les déclarations des personnes interrogées dans le cadre d'une enquête statistique. En France, l'enquête Emploi, conduite par l'Insee, est la seule enquête permettant de mesurer le chômage au sens du BIT : une fois par an de 1975 à 2002, trimestriellement depuis 2003.

L'inscription sur les listes de Pôle emploi résulte quant à elle d'une démarche administrative, qui peut être affectée par des modifications du suivi et de l'accompagnement des demandeurs d'emploi. Les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi sont regroupés en cinq catégories [16], selon des règles juridiques portant sur l'obligation de faire des actes positifs de recherche d'emploi et sur l'exercice éventuel d'une activité réduite au cours du mois. La catégorie supposée la plus proche des chômeurs au sens du BIT est la catégorie A, pour laquelle on dispose de séries mensuelles depuis 1996. Elle regroupe les demandeurs d'emploi tenus d'effectuer des actes positifs de recherche d'emploi et sans emploi au cours du mois. Pourtant un demandeur d'emploi en catégorie A peut ne pas être chômeur selon la définition du BIT, de même qu'un chômeur au sens du BIT n'est pas forcément inscrit à Pôle emploi en catégorie A. Dans le premier cas, le demandeur d'emploi en catégorie A peut ne pas avoir effectué de démarche active de recherche d'emploi au sens du BIT (1). Dans le second cas, soit le chômeur ne s'est pas inscrit à Pôle emploi, soit il est inscrit en catégorie D ou est dispensé de recherche d'emploi (2) (DRE), soit il a travaillé dans le mois sans que ce soit pendant la semaine de référence de l'enquête (il est alors inscrit en catégorie B ou C).

Enfin, les champs respectifs de l'enquête Emploi et des inscrits à Pôle emploi ne sont pas tout à fait les mêmes. L'enquête Emploi ne couvre que la population des ménages et ne prend pas en compte les personnes vivant en collectivité (cités universitaires, foyers de travailleurs...).

Graphique A • Nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A et nombre de chômeurs au sens du BIT



En 2007, 2008 et 2009, les deux séries avaient évolué de manière relativement similaire (graphique A). Si en 2008, les évolutions étaient équivalentes (+87 000 pour la catégorie A et +87 000 pour le chômage BIT), en 2007 et 2009, le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A avait évolué de manière légèrement plus favorable que le nombre de chômeurs au sens du BIT (au 4^e trimestre 2007, -245 000 demandeurs d'emploi de catégorie A en un an contre -232 000 chômeurs au sens du BIT, et, en 2009, +492 000 pour la catégorie A contre +528 000 pour le chômage BIT).

À partir du 1^{er} trimestre 2010, les évolutions ont sensiblement divergé : le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A a continué à augmenter chaque trimestre, alors que le nombre de chômeurs BIT a diminué jusqu'au 2^e trimestre 2011 inclus puis a augmenté pendant les deux derniers trimestres de l'année 2011. Au total, entre le 4^e trimestre 2009 et le 4^e trimestre 2010, le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A a augmenté de 58 000 alors que le nombre de chômeurs au sens du BIT a diminué de 82 000 (soit un écart absolu de 138 000). Une divergence aussi importante n'avait pas été observée depuis l'année 2005 (3). L'écart d'évolution s'est poursuivi en 2011, bien qu'avec une ampleur moindre : sur l'ensemble de l'année, le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A s'est accru de 125 000, et le nombre de chômeurs au sens du BIT a augmenté de 53 000, soit un écart de 72 000 (4).

(1) Le fait d'être inscrit sur les listes de Pôle emploi, en renouvelant mensuellement son inscription, n'est pas considéré en soi comme une démarche active de recherche d'emploi au regard des critères du BIT, et ne suffit donc pas pour être classé au chômage au sens du BIT.

(2) Une partie des personnes dispensées de recherche d'emploi sont classées comme étant au chômage au sens du BIT à l'enquête Emploi. Il n'est plus possible d'entrer en DRE à compter de janvier 2012.

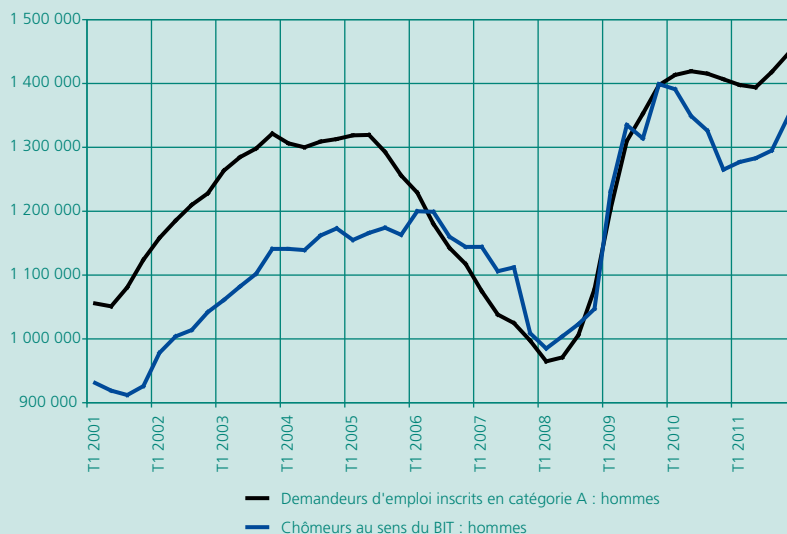
(3) En 2005, la hausse du nombre de chômeurs au sens du BIT s'était accompagnée d'une forte baisse du nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A. Ceci s'expliquait en partie par les modifications introduites dans le suivi et l'accompagnement des demandeurs d'emploi à partir de la mi-2005 ([17] et [18]).

(4) Sur le 1^{er} trimestre 2012, l'écart d'évolution s'inverse : l'augmentation du nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A est plus faible que celle du nombre de chômeurs au sens du BIT (+50 000 demandeurs d'emploi de catégorie A contre +86 000 chômeurs au sens du BIT, soit un écart de -36 000).

Graphiques B et C • **Nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A et nombre de chômeur, selon le sexe**

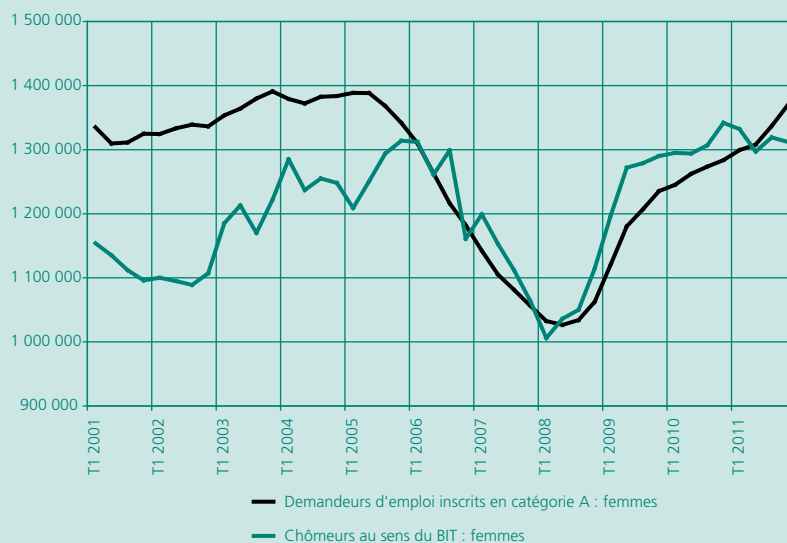
HOMMES

Données en moyennes trimestrielles corrigées des variations saisonnières et pour la catégorie A des jours ouvrés



FEMMES

Données en moyennes trimestrielles corrigées des variations saisonnières et pour la catégorie A des jours ouvrés



Champ : France métropolitaine.
Sources : STMT-Dares, Pôle emploi, Insee.

Sur l'ensemble des deux années 2010 et 2011, la divergence d'évolution est répartie de façon à peu près similaire pour les hommes (l'écart entre l'évolution du nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A et le nombre de chômeurs au sens du BIT est de 101 000 – graphique B) et pour les femmes (écart de 112 000 – graphique C). Cependant, la divergence semble s'être manifestée principalement sur l'année 2010 pour les hommes (écart de 143 000, contre -42 000 pour 2011) et en 2011 pour les femmes (écart de 116 000, contre -4 000 en 2010). Ce décalage temporel est cependant à considérer avec prudence en raison des aléas statistiques qui entourent l'estimation du chômage au sens du BIT pour un trimestre particulier (voir infra).

En 2011, tout comme en 2010, l'évolution du nombre de chômeurs au sens du BIT a été pour chaque tranche d'âge plus favorable que celle du nombre d'inscrits en catégorie A. En 2010 et en 2011, la divergence entre les deux séries statistiques a été très marquée chez les seniors de 50 ans ou plus. Pour ces derniers, le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A a continué d'augmenter très fortement sur l'année 2011 (+76 000, soit une hausse de 15 %), tandis que le nombre de chômeurs BIT s'est accru plus modérément (+34 000, soit +8 %), soit un écart d'évolution de +42 000 en 2011, après +76 000 en 2010 (graphique F). Pour les jeunes de moins de 25 ans et la classe d'âges intermédiaires, les évolutions ont divergé en 2010 et 2011, mais faiblement. Le nombre de jeunes inscrits en catégorie A a ainsi augmenté de 6 000 en 2011 (+1 %) alors que le nombre de jeunes chômeurs au sens du BIT diminuait de 11 000 personnes (-2 %) (graphique D). Pour les 25-49 ans, le nombre d'inscrits en catégorie A et le nombre de chômeurs au sens du BIT ont tous les deux augmenté de 2 % en 2011 (+43 000 demandeurs d'emploi en catégorie A et +29 000 chômeurs au sens du BIT) (graphique E).

Comment expliquer ces divergences d'évolution ?

La divergence d'évolution enregistrée sur les années 2010 et 2011 semble principalement tenir aux différences conceptuelles entre les deux indicateurs, même si des facteurs statistiques peuvent également l'expliquer en partie.

Les facteurs statistiques : un impact ponctuel

Les divergences d'évolution entre le nombre de chômeurs au sens du BIT et le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A peuvent s'expliquer en partie par des facteurs de nature statistique.

Alors que le nombre de demandeurs d'emploi est calculé à partir de données administratives exhaustives, le nombre de chômeurs au sens du BIT est estimé avec une marge de précision inhérente aux données d'enquête. Celles-ci sont affectées d'un aléa statistique, car seul un échantillon de la population concernée est interrogé (5). Cette marge d'incertitude augmente lorsque l'on s'intéresse à des sous-populations par sexe ou tranche d'âge. Des divergences d'évolution entre les deux séries peuvent donc être observées sur un trimestre, mais doivent finir par se résorber après quelques trimestres.

L'estimation du nombre de chômeurs au sens du BIT est susceptible d'être révisée chaque trimestre avec l'actualisation de la correction pour variations saisonnières, et chaque année avec la révision des pondérations calées sur les enquêtes annuelles de recensement. Les données sur les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi sont révisées annuellement avec l'actualisation de la correction pour variations saisonnières. Ces révisions de corrections saisonnières et de pondérations modifient en général peu les évolutions, en particulier sur un an.

Enfin, l'âge utilisé pour le nombre de chômeurs BIT est l'âge à la date d'enquête, qui diffère de l'âge au 31 décembre utilisé pour les statistiques des demandeurs d'emploi.

L'importance de la divergence cumulée sur les années 2010 et 2011 entre les évolutions respectives du nombre d'inscrits en catégorie A et du nombre de chômeurs au sens du BIT suggère que les raisons statistiques ne peuvent être les seuls facteurs explicatifs.

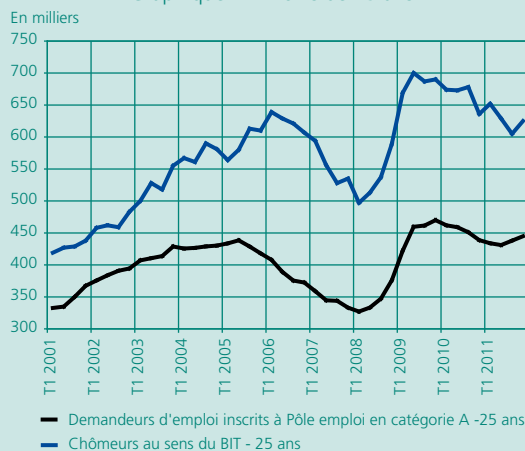
Les réformes récentes de l'accompagnement et de l'indemnisation : des impacts différenciés

Plusieurs réformes récentes dans le domaine de l'accompagnement et de l'indemnisation des demandeurs d'emploi peuvent avoir contribué à accroître à court terme les inscriptions sur les listes de demandeurs d'emploi, avec un effet moins important sur le nombre de chômeurs au sens du BIT.

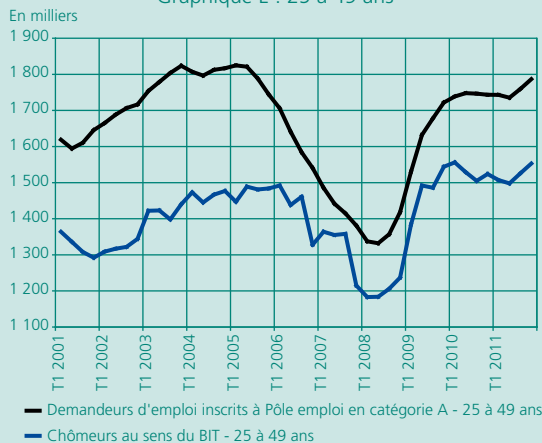
- Les possibilités d'accès à la dispense de recherche d'emploi (DRE) ont été progressivement restreintes à partir de 2009. Fin 2011, en France métropolitaine, 161 000 DRE sont indemnisables, soit 40 % de moins qu'un an auparavant et 50 % de moins que fin 2009 (6) ([15], [19]). Une partie des personnes qui ne sont pas entrées en DRE en 2010 ou 2011 compte tenu du resserrement des conditions d'accès à ce dispositif sont restées inscrites à Pôle emploi, contribuant à faire augmenter le nombre de seniors inscrits en catégorie A sur ces deux années. Le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A de 57 ans a ainsi augmenté de façon très prononcée à partir de janvier 2009 (graphique G), date à laquelle l'âge minimum pour entrer en DRE a été relevé à 58 ans pour les allocataires de l'aide au retour à l'emploi (ARE) et dans un contexte de très forte dégradation conjoncturelle

Graphiques D, E et F • Nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A et nombre de chômeurs au sens du BIT, selon l'âge

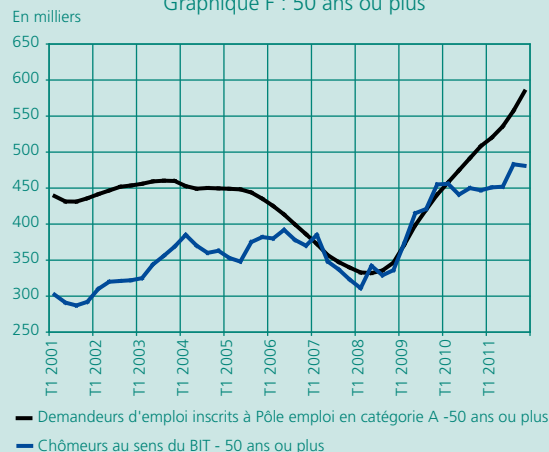
Graphique D : Moins de 25 ans



Graphique E : 25 à 49 ans



Graphique F : 50 ans ou plus



Champ : France métropolitaine.
Sources : STMT-Dares, Pôle emploi, Insee.

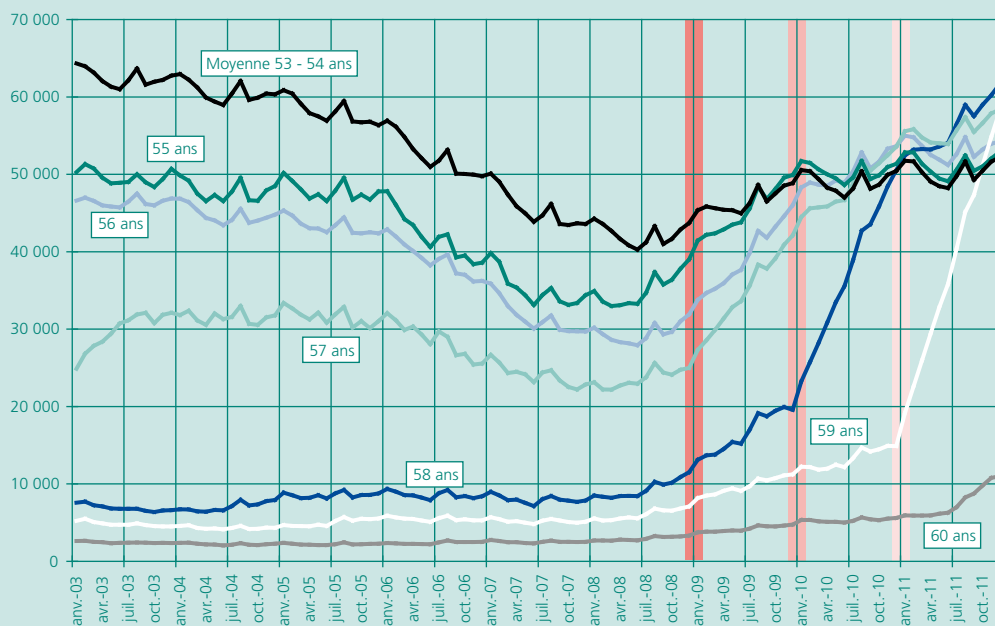
du marché du travail. Il en a été de même un an plus tard, lorsque cet âge est passé à 59 ans : l'augmentation du nombre d'inscrits en catégorie A ayant 58 ans s'est alors nettement accentuée. Et encore de même à partir de janvier 2011, lorsqu'il est passé à 60 ans : l'augmentation du nombre d'inscrits en catégorie A ayant 59 ans s'est alors nettement accélérée. Au total, le nombre de demandeurs d'emploi des

(5) Depuis le 2^e trimestre 2010, le taux de chômage en France métropolitaine, tout comme l'évolution du taux de chômage d'un trimestre à l'autre, sont estimés avec une marge d'incertitude de +/- 0,3 point.

(6) Source : FNA sans recul.

tranches d'âge concernées par la réforme de la DRE est devenu supérieur à celui des demandeurs d'emploi de 53 ou 54 ans, essentiellement touchés par la conjoncture sur la période. Ainsi, l'écart entre le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A de 57 ans et ceux de 53 ans ou 54 ans est passé de -19 000 fin 2008 à +6 000 fin 2011. De même, fin 2011, le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A de 58 ans est plus élevé de 9 000 par rapport au nombre de demandeurs d'emploi de 53 ou 54 ans, contre un écart de -29 000 personnes fin 2009. Enfin, l'écart entre le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A de 59 ans et ceux de 53 ans ou 54 ans est passé de -36 000 fin 2010 à +6 000 fin 2011.

Graphique G • **Nombre de seniors demandeurs d'emploi de catégorie A et impact de la réforme de la DRE**



Entrées en application de la loi du 1^{er} août 2008 : conditions d'âge pour l'entrée en DRE

- 58 ans (ARE), 56 ans et 6 mois (ASS et non indemnisés), pas de condition d'âge (AER)
- 59 ans (ARE), 58 mois (ASS et non indemnisés), pas de condition d'âge (AER)
- 60 ans (ARE), 59 mois (ASS et non indemnisés), pas de condition d'âge (AER)

Données brutes, âge en fin de mois.
 Champ : France métropolitaine.
 Source : STMT (Dares-Pôle emploi).

À court terme, la réforme de la DRE a pu aussi affecter le chômage au sens du BIT. En effet, il est vraisemblable que le fait de rester inscrits sur les listes de Pôle emploi, au lieu de bénéficier de la DRE, conduise certaines personnes souhaitant travailler à effectuer des démarches actives de recherche qu'elles n'auraient pas accomplies dans le cas contraire (un rendez-vous avec un conseiller de Pôle emploi est considéré comme une démarche active). Sous l'hypothèse forte que les personnes qui auraient pu bénéficier d'une DRE auraient le même comportement d'activité que les autres personnes de leur âge actuellement inscrites sur les listes de demandeurs d'emploi, on peut estimer à titre indicatif que la moitié du surcroît d'inscription sur les listes de Pôle emploi lié aux DRE se traduirait par une augmentation équivalente du nombre de chômeurs au sens du BIT. L'autre moitié serait constituée de personnes sans emploi ne se déclarant pas chômeurs au sens du BIT et contribuerait à expliquer en partie les divergences d'évolution entre les demandeurs d'emploi de catégorie A et les chômeurs au sens du BIT chez les seniors.

L'effet de la réforme sur le nombre de demandeurs d'emploi et sur le nombre de chômeurs au sens du BIT peut être obtenu à partir d'une maquette modélisant les flux d'entrée en DRE. Sous l'hypothèse forte que les taux de sortie des listes pour d'autres motifs que la DRE n'ont pas été modifiés suite à la réforme (7), on estime que la suppression progressive de la DRE pourrait avoir eu pour effet mécanique d'accroître à la fin 2011, le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A de 144 000 et le nombre de chômeurs au sens du BIT de 74 000, par rapport à ce qui aurait été observé en l'absence de réforme (tableau A).

(7) Il s'agit d'une hypothèse forte car il est vraisemblable qu'une partie des demandeurs d'emploi qui ne bénéficient plus de la DRE soit sortie plus vite des listes de Pôle emploi pour d'autres motifs, même si la situation conjoncturelle encore dégradée de 2009-2011 a pesé sur leurs perspectives de retour à l'emploi.

Tableau A • Estimations des effets de la réforme de la DRE sur le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A et sur le nombre de chômeurs au sens du BIT, âgés de 50 ans ou plus

	12/2008 – 12/2009	12/2009 – 12/ 2010	12/2010 – 12/ 2011*	Effets cumulés : 12/2008 – 12/ 2011*
Variation annuelle				
Demandeurs d'emploi de catégorie A de 50 ans ou plus.....	94 000	68 000	76 000	238 000
Chômeurs au sens du BIT de 50 ans ou plus.....	119 000	-8 000	34 000	145 000
Écart	-25 000	76 000	42 000	93 000
Effet annuel estimé de la réforme de la DRE				
Demandeurs d'emploi de catégorie A.....	33 000	54 000	57 000	144 000
Chômeurs au sens du BIT	17 000	28 000	29 000	74 000
Écart	16 000	26 000	28 000	70 000
Variation annuelle				
Demandeurs d'emploi de catégorie A de 50 ans ou plus corrigés des effets estimés de la réforme de la DRE.....	61 000	14 000	19 000	94 000
Chômeurs au sens du BIT de 50 ans ou plus corrigés des effets estimés de la réforme de la DRE.....	102 000	-36 000	5 000	71 000
Écart corrigé des effets de la réforme de la DRE.....	-41 000	50 000	14 000	23 000

* estimations provisoires pour décembre 2011.

Lecture : entre décembre 2009 et décembre 2010, le nombre de demandeurs d'emploi de 50 ans ou plus en catégorie A s'est accru de 68 000. Sur la même période, la réforme de la DRE a eu pour effet d'accroître ce nombre de 54 000. Hors réforme de la DRE, on estime donc que le nombre de demandeurs d'emploi de 50 ans ou plus en catégorie A se serait accru de 14 000 sur l'année 2010.

Champ : France métropolitaine, population des ménages pour le chômage BIT.

Source : FHS (Dares-Pôle emploi) – estimations des effets Dares.

La réforme de la DRE aurait ainsi contribué pour plus d'un tiers à l'évolution du nombre de demandeurs d'emploi âgés de 50 ans ou plus en catégorie A en 2009, pour 80 % en 2010 et 75 % en 2011. Elle aurait eu également un assez fort impact sur l'évolution du nombre de chômeurs au sens du BIT de 50 ans ou plus, particulièrement sur les années 2010 et 2011. Hors effet de la réforme, l'écart entre l'évolution du nombre de demandeurs d'emploi seniors en catégorie A et le nombre de chômeurs au sens du BIT de 50 ans ou plus se réduirait d'environ un tiers en 2010 et de deux tiers en 2011, passant de +76 000 à +50 000 en 2010 et de +42 000 à +14 000 en 2011. En 2009, la réforme de la DRE aurait conduit à minorer l'écart entre la croissance du nombre de chômeurs au sens du BIT et la croissance du nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A : cet écart est de 25 000 chômeurs contre +41 000 hors effet de la réforme.

Ces estimations des effets du resserrement progressif des conditions d'accès à la DRE sur le nombre de demandeurs d'emploi et de chômeurs au sens du BIT constituent toutefois un majorant de l'effet de court terme car il est vraisemblable que celle-ci ait eu aussi pour effet d'accroître le nombre de sorties des listes pour autres motifs.

- La loi généralisant le RSA a prévu l'orientation privilégiée de certains bénéficiaires vers un parcours d'accompagnement professionnel via Pôle emploi ou un autre organisme de placement, ce qui peut entraîner une augmentation des inscriptions à Pôle emploi des bénéficiaires du RSA (8). Il est toutefois difficile d'évaluer quantitativement l'effet de ce facteur à ce jour, faute d'information précise sur les modalités d'orientation et d'accompagnement retenues dans l'ensemble des départements.

- La convention d'assurance chômage mise en œuvre en avril 2009 a modifié les règles d'indemnisation. En particulier, les personnes justifiant d'une durée d'affiliation comprise entre 4 et 6 mois ont désormais droit à 4 mois d'indemnisation, alors qu'elles ne percevaient rien auparavant. On estime que 150 000 personnes sont dans ce cas chaque année (9). Une partie d'entre elles, aurait pu ne pas s'inscrire sur les listes de Pôle emploi si elles n'avaient pas été indemnisées. L'effet de cette réforme sur le nombre de demandeurs d'emploi à une date donnée, s'il n'est pas quantifiable, est cependant très inférieur à ce nombre. D'une part, certains des demandeurs d'emploi inscrits avec une durée d'affiliation inférieure à six mois auraient, en l'absence de réforme, simplement retardé leur inscription de quelques mois (après avoir cumulé des durées cotisées de six mois ouvrant droit avant 2009 à indemnisation). D'autre part, la durée moyenne d'inscription de ces « nouveaux inscrits » est vraisemblablement assez courte.

(8) Au 31 décembre 2011, 443 000 bénéficiaires du RSA socle (y compris socle et activité) étaient inscrits en catégorie A sur les listes de demandeurs d'emploi (Source : STMT, Dares-Pôle emploi et CNAF, MSA, Drees).

(9) Extrapolation à partir des trois derniers trimestres 2009.